CITROËN A BX - BX 14E - BX 14RE BX 16RS - BX 16TRS

Pour assurer la longévité de votre voiture et votre sécurité... « Citroën » vous engage à respecter systématiquement ces points essentiels.





NIVEAUX

VIDANGES

VOYANTS

SIGNALISATION

PNEUMATIQUES |

BX 14 E **BX 16 RS** Pendant les 1000 premiers kilomètres, BX BX 14 RF BX 16 TRS 30 km/h ne pas dépasser les vitesses suivantes 30 km/h 30 km/h 50 km/h 50 km/h 50 km/h 3e 80 km/h 70 km/h 80 km/h 100 km/h 100 km/h 120 km/h 5e 130 km/h 130 km/h Soit environ 4 000 tr/mn au compte-tours suivant équipement.

CONDUITE

ENTRETIEN

par un agent Citroën quel qu'il soit

Avant tout déplacement important, vérifier et faire l'appoint si nécessaire

Entre les 1 000 et 1 500 premiers kilomètres

Le niveau d'huile du moteur

Le niveau du liquide de l'installation hydraulique « LHM »

Voir « GUIDE D'ENTRETIEN » accompagnant cette notice

- Boîte de vitesses sur BX 16 RS et BX 16 TRS
 - Carter moteur sur BX 16 RS et BX 16 TRS
- Carter moteur et boîte de vitesses sur BX BX 14E et BX 14RE
- Filtre à huile :

Échange cartouche

Filtre à air :

Échange cartouche

- Installation hydraulique « LHM »
- Installation hydraulique « LHM »

Respecter le signal des voyants rouges d'arrêt impératif en stoppant immédiatement lorsqu'ils s'allument en cours de route.

- Toujours avoir à disposition dans la voiture
- un jeu complet de lampes de rechange un jeu de fusibles (5, 10, 20 et 25 ampères)

INCIDENTS

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Vérifier la pression régulièrement en bars

Changement de roue :

- Outillage et roue de secours (voir page 32).
- Mise en place du cric : moteur tournant et voiture en position haute.
- Prendre dès maintenant connaissance des manipulations précisées page 33.

 MODÈLES
 MICHELIN
 AV
 AR
 RS

 BX - BX 14 E BX 14 RE
 145 SR 14 XZX ou MX Tubeless
 1,9
 2
 2,2

 BX 16 RS BX 16 TRS
 170/65 R 365 TRX
 1,9
 2,1
 2,3

Autres montes voir page 27

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages	
Portes, coffre, capot	4
Poste de conduite	
Commandes et accessoires	6
Voyants et cadrans de bord	8
Position de conduite	
Sièges, rétroviseurs, ceintures	10
Mise en route	
Antivol, contact, démarreur,	
starter	12
Conduite	
Vitesses, freins, garde au sol	14
Signalisations et visibilité	
Feux, signaux, essuie-glace,	
lave-glace	16
Climatisation	
Aération, chauffage, désembuage	18
Accessoires de confort	
Cendriers, allume-cigares, pare-soleil,	
éclairage intérieur, lève-glaces élec-	
triques	20
ulques	20

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : Eau, huile, LHM Moteur 1 360 cm ³	22
Moteur 1 580 cm ³	24
Mécanique et électricité	26
Carrosserie	28
Habitacle	30

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord	8
Remplacement d'une roue	32
Remplacement d'une lampe	34
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'un fusible	36
Remplacement de la batterie	37
Remplacement d'une bougie	37
Remplacement provisoire « LHM »	37
Remorquage et divers	38

INDEX ALPHABÉTIQUE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités		40
Moteur		42
Transmission		44
Installation hydraulique		44
Suspension	7	46
Freinage		47
Direction et roues		48
Equipement électrique		49
Carrosserie		50
Equipement radio		50

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	52
Conduite et coût d'utilisation	52
Charge remorquable	53
Chargement	53
Identification du véhicule	53
Déplacements à l'étranger	54
Pièces de rechange	59

MEMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLE DES CONTROLES AVANT DEPART

56

au dos de la notice

CONDUITE

Ouvertures et verrouillages Portes, coffre, capot	4
Poste de conduite Commandes et accessoires, Voyants, cadrans de bord	6
Position de conduite Sièges, rétroviseurs, ceintures	10
Mise en route Antivol, contact, démarreur, starter	12
Conduite Vitesses, freins, garde au sol	14
Signalisation et visibilité Feux, signaux, essuie-glace, lave-glace	16
Climatisation Aération, chauffage, désembuage	18
Accessoires de confort Cendriers, pare-soleil, éclairage intérieur, lève-glaces électriques	20

Ce premier chapitre contient tout ce qu'il vous faut savoir pour conduire votre voiture et profiter du confort qu'elle met à votre disposition. Les instruments de bord ont été rassemblés à la page 8 afin que vous puissiez retrouver très facilement en cas de besoin, la signification de leurs signaux.

Nous vous conseillons de lire également la page 52 avant de prendre le volant pour la première fois.

OUVERTURES ET VERROUILLAGES

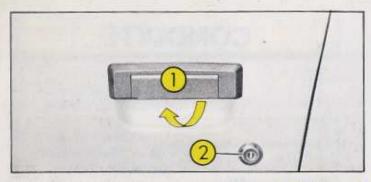


Fig. 1 Portes latérales

Extérieur

- 1 Palette d'ouverture
- 2 Serrure

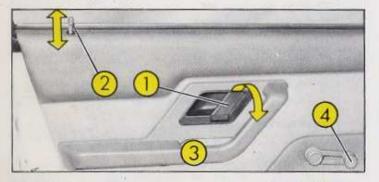


Fig. 2 Portes latérales

Intérieur

- 1 Palette d'ouverture
- 2 Bouton de condamnation
- 3 Poignée-accoudoir 4 Manivelle lève-glace

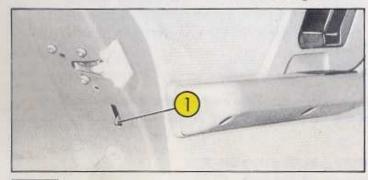


Fig. 3 Portes latérales arrière 1 - Levier sécurité enfants

Clé

La clé verrouille les portes avant, la trappe-bouchon d'accès au réservoir carburant, la porte de coffre (suivant équipement) et commande le combiné « Antivol-Contact-Démarreur ».

Il est recommandé d'en noter le numéro à l'endroit prévu dans le « Guide d'Entretien » accompagnant cette notice.

A la livraison, ce numéro figure sur la moulure plastique reliant les deux clés dotant votre voiture.

Portes latérales

De l'extérieur

Fig. 1

Ouverture Verrouillage

- Soulever et tirer sur la palette (Rep. 1).
- Avec la clé, portes avant seulement.

De l'intérieur

Fig. 2

Ouverture Verrouillage Déverrouillage

- Tirer sur la palette (Rep. 1).
- ► Abaisser le bouton de condamnation (Rep. 2).
- Relever le bouton de condamnation.

Sécurité enfants

Fig. 3

Portes arrière

Abaisser les leviers (Rep. 1) situés sous les serrures de porte : celles-ci ne peuvent alors être ouvertes que de l'extérieur à condition que les poignées ne soit pas verrouillées de l'intérieur. Après ouverture des portes, celles-ci se verrouillent automatiquement intérieurement à la fermeture tant que les leviers (Rep. 1) sont abaissés.

Coffre

Ouverture

 Enfoncer le bouton-poussoir et relever la porte. Celle-ci sera automatiquement en ouverture maximale par le jeu des compensateurs.

Fermeture Verrouillage

- Rabattre la porte jusqu'à enfoncement du pêne de fermeture.
- ► Verrouiller le bouton-poussoir au moyen de la clé.

Verrouillage centralisé

suivant équipement

Un dispositif électrique permet de verrouiller ou de déverrouiller simultanément les quatre portes latérales et la porte de coffre.

La manœuvre s'effectue à partir de l'une des portes avant.

De l'extérieur De l'intérieur

- En tournant la clé dans une des serrures des portes.
- ► En abaissant ou en relevant un des boutons de condamnation (Rep. 2).

Orifice réservoir carburant

Fig. 4

Il est situé dans l'aile arrière droite de la voiture.

Ouverture

A l'aide de la clé, tourner sens inverse horloge, puis tirer sur la trappe.

Fermeture

 Rabattre la trappe : la maintenir en place, tourner la clé sens horloge et la retirer de la serrure.

Capot

Fig. 5

Ouverture

- ► Tirer à fond vers le haut sur la poignée de déverrouillage (Rep. 1) située sous la planche de bord, dans le boîtier de colonne de direction : le capot se soulèvera légèrement de lui-même par libération du pêne (Rep. 2).
- Glisser la main sous le nez du capot et tirer la languette (Rep. 3) du crochet de sécurité tout en relevant le capot.
- Maintenir le capot ouvert à l'aide de la béquille (Rep. 4) située à l'avant de la voiture en introduisant son extrémité sur le pêne (Rep. 2).

Fermeture

- ➤ Tout en maintenant la béquille (Rep. 4), la dégager du pêne (Rep. 2) en retenant le capot.
- Replacer la béquille à l'avant de la voiture en l'introduisant dans la pince de maintien.
- Accompagner le capot puis le laisser tomber librement en fin de course.
- S'assurer que le dispositif de verrouillage est bien enclenché.



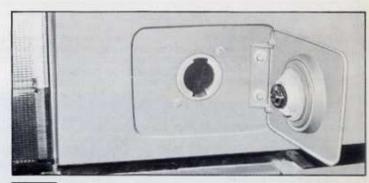


Fig. 4 Orifice réservoir carburant

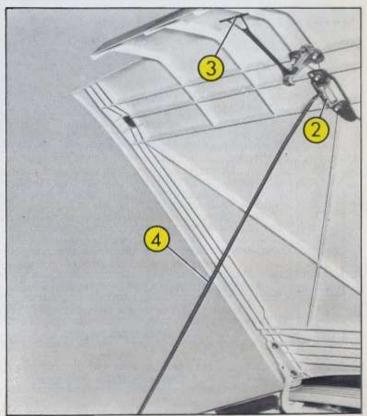
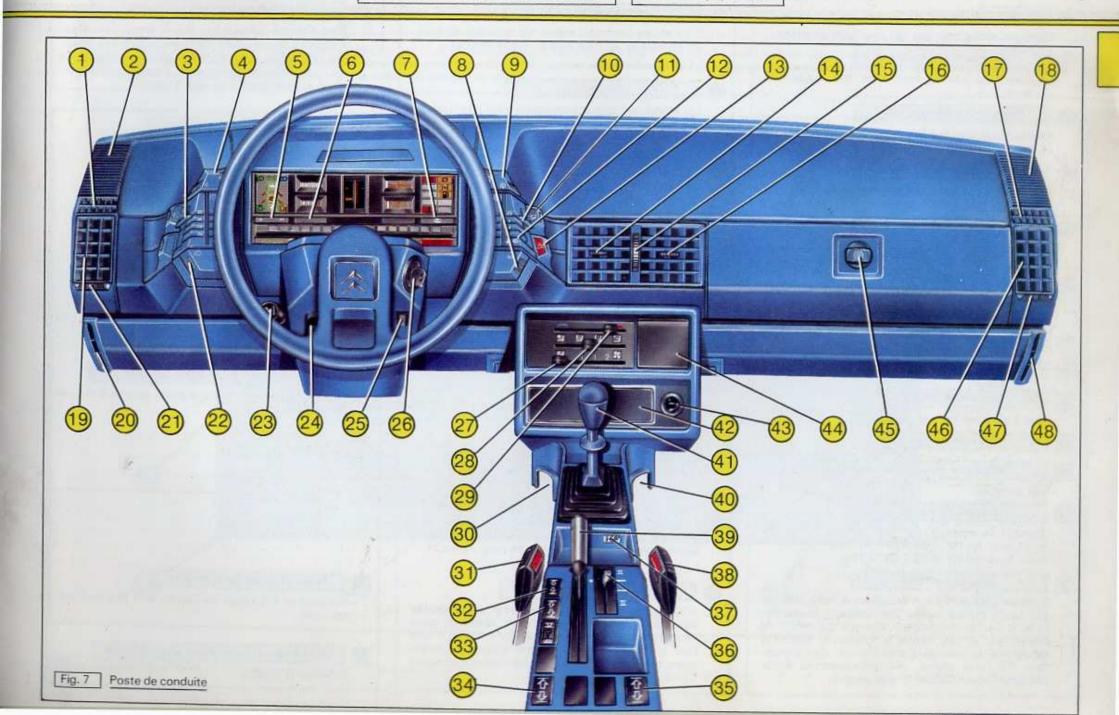


Fig. 5 Ouverture du capot

- 2 Pêne de verrouillage
- 3 Languette crochet de sécurité
- 4 Béquille de maintien

Fig. 6 Ouverture du capot 1 - Poignée de déverrouillage

1	Pure discontrue as / distance also a letinal and a	Page			
-	Buse désembuage/dégivrage glace latérale gauche	19			
2	Grille haut-parleur	50		7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 - 7 -	Page
3	Eclairage général	17	27	Admission et pulseur d'air	19
4	Indicateurs de direction	16	28	Répartition d'air	19
5	Mise à l'heure de la montre	8	29	Mixtion d'air	19
6	Remise à zéro du compteur km partiel	8	30	Bouche de chauffage arrière auche	19
7	Contrôle fonction voyants d'arrêt impératif	8	31	Boucle ceinture de sécurité conducteur	11
8	Avertisseur sonore	16	32	Lève-glace électrique avant gauche	20
9	Essuie-glace/lave-glace arrière	17	33	Lève-glace électrique avant droit	20
10	Essuie-glace de pare-brise	17	34	Lève-glace électrique arrière gauche	20
11	Désembuage/dégivrage lunette arrière	19	35	Lève-glace électrique arrière droit	20
12	Lave-glace de pare-brise	17	36	Réglage de la garde au sol	14
13	Signal de détresse	16	37	Grille schématique des vitesses	14
14	Aérateur central gauche et orientation	19	38	Boucle ceinture de sécurité passager	11
15	Ouverture/fermeture aérateurs centraux	19	39	Frein de secours et d'immobilisation	14
16	Aérateur central droit et orientation	19	40	Bouche de chauffage arrière droit	19
17	Buse désembuage/dégivrage glace latérale droite	19	41	Levier sélecteur des vitesses	14
18	Grille haut-parleur	50	42	Emplacement radio	20
19	Aérateur latéral gauche et orientation	19	43	Allume-cigares	20
20	Rampe de chauffage bas d'habitacle côté gauche	19	44	Cendrier	20
21	Ouverture/fermeture aérateur latéral gauche	19	45	Boîte à gants	
22	Avertisseur optique	17	46	Aérateur latéral droit et orientation	19
23	Starter	12	47	Ouverture/fermeture aérateur latéral droit	19
24	Déverrouillage du capot	5	48	Rampe de chauffage bas d'habitacle côté droit	19
25	Rhéostat éclairage tableau de bord	9			
26	Combiné « Antivol contact-démarreur »	12			



1 Codes Feux de croisement

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

2 Frein à main serré

Clignote tant que le frein n'est pas totalement desserré.

3 Indicateurs de direction

Clignote tant que ces feux sont en action. Clignote également lorsque le signal de détresse fonctionne.

Ouverture porte avant droite

Est allumé tant que la porte avant droite n'est pas totalement fermée.

Phares Feux de route

Demeure allumé tant que ces feux sont en action. S'allume à l'impulsion lors d'un appel de phares.

6 Ouverture porte arrière droite

Est allumé tant que la porte arrière droite n'est pas totalement fermée.

- 7 Feux AR de brouillard
- 8 Compteur kilométrique totalisateur
- 9 Compteur kilométrique partiel

Mise à zéro par bouton-poussoir 🖪

- 0 Tachymètre
- 11 Indicateur niveau huile moteur

Voir page 24.

12 Jauge carburant

Capacité du réservoir :

- 44 litres sur BX BX 14E BX 14RE
- 52 litres sur BX 16 RS BX 16 TRS.

(B) Charge batterie

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. Son éclairage, en roulant, indique un fonctionnement anormal du circuit de charge. En ce cas, arrêter le moteur et vérifier la tension de la courroie d'entraînement de l'alternateur. S'il reste allumé, tout paraissant en ordre, rejoindre l'agent Citroën le plus proche.

Usure des freins AV

S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale de frein, les plaquettes de frein sont à faire remplacer.

Starter

Est éclairé tant que la commande n'est pas repoussée à fond. Sur BX - BX 14 E et BX 14 RE.

Minimum carburant

S'allume lorsqu'il est temps de faire le plein.

Température d'eau

S'il clignote en cours de route, ralentir l'allure, il doit s'éteindre au bout de quelques instants. Dans le cas contraire, ou s'il allume en permanence entraînant l'allumage du voyant « Stop » (Rep. 18), arrêter immédiatement. Laisser refroidir et rejoindre à faible allure un agent Citroen. Par étapes si nécessaire, en arrêtant et laissant refroidir le moteur à chaque allumage du voyant.

Stop ► arrêt impératif

S'allume en même temps que les voyants 17, 19, 20 et 21 lorsqu'ils s'éclairent respectivement ou simultanément.

Contact mis lorsque l'on appuie en , les voyants 17, 18, 19, 20 et 21 doivent s'allumer. Au cas contraire, faire vérifier par un agent Citroën.

Niveau d'eau

S'il s'allume, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires précisées page 22 ou 24.

Pression huile moteur

S'allume lorsque l'on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il reste allumé en cours de route, arrêter le moteur et vérifier le niveau d'huile (voir page 22). S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

Pression hydraulique et niveau

Peut s'allumer lorsque l'on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler. S'il s'allume en cours de route de façon permanente, s'arrêter immédiatement et faire appel à un agent Citroën.

22 Compte-tours électronique

23 Montre à affichage digital

Lecture visible contact mis.

Lanternes

Demeure allumé tant que ces feux sont en action.

Ouverture porte arrière gauche

Est allumé tant que la porte arrière gauche n'est pas totalement fermée.

Ouverture porte avant gauche

Est allumé tant que la porte avant gauche n'est pas

A Mise à l'heure de la montre

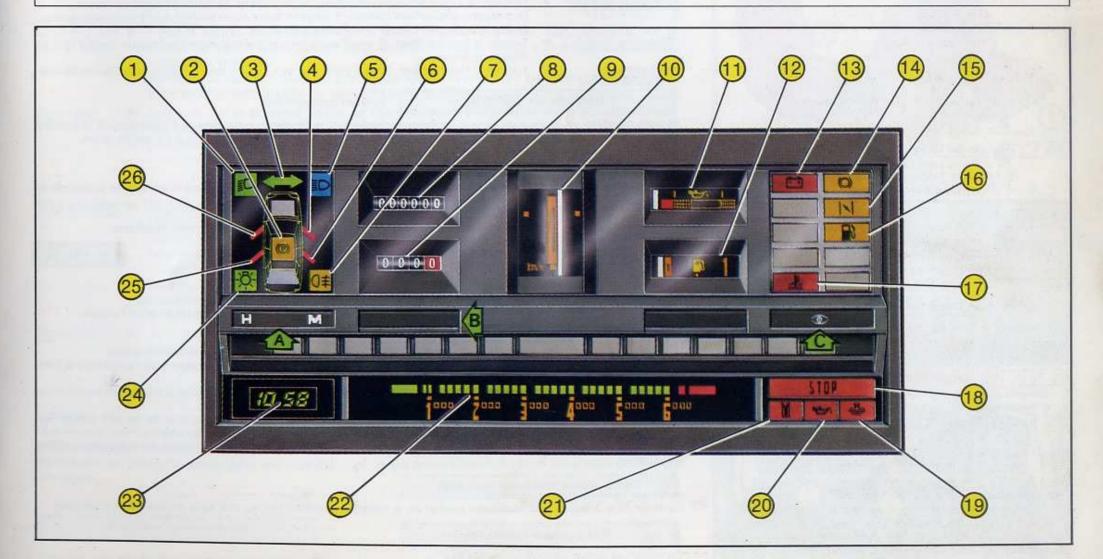
Appuyer en « H » pour les heures, en « M » pour les minutes.

B Mise à zéro du compteur kilom. partiel

Enfoncer la touche.

totalement fermée.

A part l'éclairage intérieur et extérieur, le signal de détresse et leurs témoins lumineux, les « voyants » et « cadrans » ci-après ne fonctionnent que contact mis. L'éclairage de la jauge carburant et compteurs kilométriques est commandé par la mise en fonction de l'éclairage extérieur. L'intensité de l'éclairage du tableau de bord et commandes de chauffage est réglable en manœuvrant la molette du rhéostat située dans le boîtier de colonne de direction.



POSITION DE CONDUITE

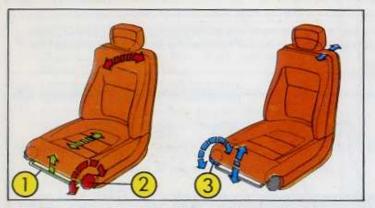
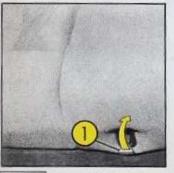


Fig. 9 Réglage

Réglage des sièges avant

- 1 Barre de verrouillage de l'assise
- 2 Molette d'inclinaison du dossier
- 3 Molette réhausse de l'assise



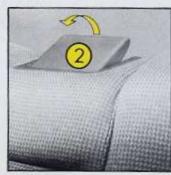


Fig. 10

Banquette arrière rabattable

Fig. 11

- Déverrouillage de l'assise

2 - Déverrouillage du dossier

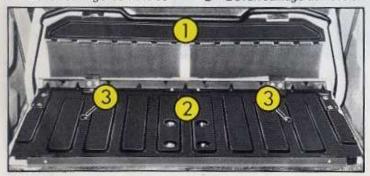


Fig. 12

Banquette arrière rabattue

- 1 Assise
- 2 Dossier
- 3 Boucles d'arrimage

Réglage des sièges avant

Fig. 9

Réglage en longueur

Réglage inclinaison

- Tirer vers le haut la barre de verrouillage du siège (Rep. 1) située à l'avant de l'assise.
- La maintenir ainsi et faire coulisser le siège en avant ou en arrière jusqu'à la position désirée.

Libérer la barre pour assurer le verrouillage du siège.

Tourner la molette (Rep. 2) vers l'avant ou vers l'arrière selon l'inclinaison désirée tout en dégageant le dos.

Réglage assise (suivant finition) Tourner la molette (Rep. 3) vers l'avant ou vers l'arrière selon la position de l'assise désirée.

Réglage appuis-tête

suivant équipement

Ils sont réglables en hauteur en faisant coulisser verticalement la tringle support dans le dossier jusqu'à la position désirée. Dépose en tirant l'appui-tête vers le haut et en appuyant sur la languette située à l'avant du guide.

Tablette arrière amovible

Dépose

- Défaire les deux suspentes accrochées au hayon, puis dégager la tablette en soulevant de l'avant puis en la tirant vers l'arrière.
- Pose Rangement
- Procéder en sens inverse.

Soit entre les sièges avant et la banquette rabattue, soit sur le dossier rabattu.

Banquette arrière rabattable

suivant équipement

Fig. 10 à 12

Rabattement

- 1'e version seul le dossier est rabattable
- Démonter la tablette arrière et la ranger dans le coffre ou entre les sièges.
 Déverrouiller le dossier en soulevant la palette (Rep. 2), puis le rabattre sur l'assise.

2^e version

l'assise et le dossier sont rabattables

Rabattement

- Défaire les deux suspentes accrochées au hayon, maintenant la tablette arrière.
- Déverrouiller l'assise en soulevant la manette (Rep. 1), la dégager vers l'avant puis la faire basculer.
- Escamoter l'accoudoir central (suivant équipement), déverrouiller le dossier en soulevant la palette (Rep. 2), puis la rabattre vers l'avant.

Remise en place

 Relever le dossier puis l'assise (selon la version) en prenant soin de ne pas coincer les ceintures de sécurité. S'assurer du verrouillage effectif de l'ensemble.

Deux boucles (Rep. 3) au dos du dossier, deux autres à l'arrière du coffre permettant l'arrimage des bagages ou objets transportés.

Rétroviseur intérieur jour/nuit

Le levier situé à la base du rétroviseur permet de le mettre en position jour ou nuit sans en modifier l'orientation.

Rétroviseur extérieur

Le miroir est incorporé dans un boîtier fixe :

Réglage ▶ De l'intérieur de Réglage vertical

- De l'intérieur de la voiture par une commande mécanique située sur le bandeau de porte.
- Réglage vertical ► Levier vers le haut ou le bas.

 Réglage horizontal ► Levier vers l'avant ou l'arrière.

Le rétroviseur est escamotable.

Ceintures de sécurité

Ceintures rétractables

Fig. 13

Mise en place >

- Saisir la sangle par le support-pêne (Rep. 2) pour l'appliquer diagonalement sur le buste. Ce mouvement doit se faire sans secousse brusque afin de ne pas bloquer l'enrouleur (Rep. 1).
- Ramener le support-pêne vers la boucle (Rep. 4) puis faire pénétrer jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 3) dans cette même boucle.

Ouverture

▶ Appuver sur le poussoir rouge de déverrouillage (Rep. 5). Prendre soin de ne pas laisser la sangle se libérer brusquement, mais l'accompagner tant qu'elle ne se trouve pas tendue en position de repos.

Ceintures statiques

Fig. 14

- Mise en place ▶ Dégager le support-pêne de son logement d'accrochage en le repoussant vers l'arrière.
 - Croiser la sangle sur le buste afin d'amener le support-pêne (Rep. 1) en face de la boucle (Rep. 3).
 - Introduire jusqu'au déclic d'enclenchement, le pêne de verrouillage (Rep. 2) dans la boucle.
 - La ceinture doit appliquer au buste sans trop le serrer : pour en modifier la longueur, la faire coulisser dans la boucle de réglage (Rep. 5).

Ouverture

- ► Appuver sur le poussoir de déverrouillage (Rep. 4).
- Remettre la ceinture en position de repos, en accrochant le support-pêne dans le logement prévu à cet effet.

Entretien

Voir page 30.

Une même ceinture ne doit être utilisée que par une personne à la fois. Les sangles ne doivent pas être vrillées en cours de service, ni risquer de s'user ou de se rompre en frottant sur des points en arête. Remplacer les ceintures lorsqu'elles ont subi des contraintes provenant d'un choc. Faire alors vérifier les ancrages.

Position de conduite

Pour un bon accès aux commandes manuelles et aux pédales, régler la position du siège. Orienter les rétroviseurs intérieur et extérieur à partir de la position de conduite adoptée. Mettre la ceinture de sécurité en veillant à son verrouillage effectif.



Ceintures de sécurité Fig. 13

Rétractables

- 1 Boîtier d'enrouleur
- 2 Support-pêne de verrouillage
- 3 Pêne de verrouillage
- 4 Boucle 5 Poussoir de déverrouillage

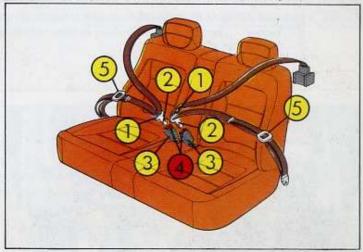


Fig. 14 Ceintures de sécurité

Statiques

- 1 Support-pêne de verrouillage
- 2 Pêne de verrouillage
- 3 Boucle 4 Poussoir de déverrouillage
- 5 Boucle de réglage

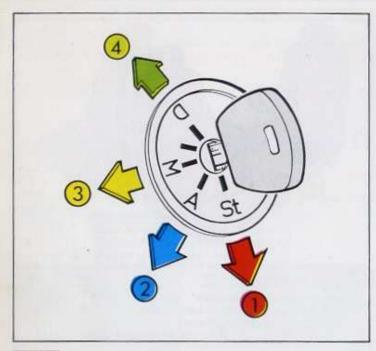


Fig. 15 Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »

1 - Antivol ► 6 2 - Accessoires ►

3 - Contact ► 4 - Démarreur ►

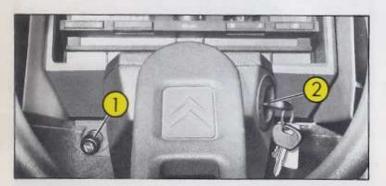


Fig. 16 Mise en route

1 - Starter

2 - Combiné « Antivol-Contact-Démarreur »

Antivol-Contact-Démarreur

Fig. 15

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge sont les suivantes :

1 - Antivol sur St (stop).

 2 - Accessoires sur A permet d'actionner : essuie-glace, lave-glace, avertisseur sonore, feux de recul et moto-ventilateur du moteur sans mettre le contact.

3 - Contact sur M (marche).

4 – Démarreur sur D.

Il peut être nécessaire, pour passer de la position Antivol à la position suivante de manœuvrer légèrement le volant tout en tournant la clé.

Lâcher la clé dès que le moteur est démarré.

Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, attendre quelques secondes avant de recommencer.

NE JAMAIS ACTIONNER LE Démarreur QUAND LE MOTEUR TOURNE.

Pour verrouiller la direction, amener la clé en position Antivol et la retirer sans forcer.

Ne pas la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Starter

sur BX - BX 14 E et BX 14 RE

Fig. 16

L'adaptation du carburateur aux normes anti-pollution nécessite l'emploi du starter lors d'un démarrage moteur froid ou tiède et pendant les premiers instants de roulage, afin d'obtenir immédiatement un fonctionnement correct du moteur.

Repousser le starter dès que le moteur accélère normalement.

Un voyant orange est allumé au tableau de bord tant que le starter n'est pas complètement repoussé.

Avant mise en route

Un coup d'œil rapide à la « grille des contrôles avant départ », au dos de la notice, peut éviter un oubli. Sur BX BX 14 E BX 14 RE veiller à la bonne position du réglage admission d'air du filtre à air (voir page 26).

Mise en route

- Ne pas laisser tourner longtemps le moteur dans un local fermé, sans aération. S'assurer que le levier des vitesses est au point mort et que le frein d'immobilisation est serré.
- Tourner la clé de contact en position « M », les voyants de stop, frein à main, pression d'huile moteur et de charge batterie s'allument. Le voyant de pression hydraulique peut être également allumé.

Le contact est établi. Vérifier à cette occasion les niveaux à l'aide des indicateurs : - jauge carburant

- niveau d'huile moteur (suivant équipement).

Moteur froid

Moteur 1360 cm3

- Tirer à fond la commande de starter. Le voyant s'allume au tableau de bord.
- Tourner la clé en position « D » pour actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer. Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint.
- Repousser la commande de starter progressivement en fonction de l'échauffement du moteur.

Moteur 1 580 cm

- Starter automatique.
- Ne pas toucher la pédale d'accélérateur.
- Tourner la clé en position « D » pour actionner le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Laisser tourner le moteur au point mort quelques instants, sans l'emballer. Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint.

NOTA: Pour des températures ambiantes inférieures à 0 °C, la mise en route du moteur sera facilitée en débrayant pendant l'action du démarreur, levier des vitesses au point mort. Attendre quelques secondes après le départ du moteur avant de relâcher lentement la pédale d'embrayage.

Moteur chaud

- Ne pas toucher à la commande de starter.
- Enfoncer la pédale d'accélérateur et la maintenir ainsi, sans bouger le pied, tout en actionnant le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint.
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur. Attendre quelques secondes puis actionner de nouveau le démarreur.
- Enfoncer la pédale d'accélérateur et la maintenir ainsi, sans bouger le pied, tout en actionnant le démarreur jusqu'à ce que le moteur tourne.
- Le voyant de pression d'huile moteur doit s'être éteint.
- Si le moteur ne démarre pas à la première sollicitation, il ne faut en aucun cas relâcher la pédale d'accélérateur. Attendre quelques secondes puis actionner de nouveau le démarreur.

Avant d'engager la 1^{re} vitesse

Attendre que la voiture ait pris la hauteur voulue.

Vérifier l'extinction des voyants de stop, de pression huile moteur, de pression hydraulique et de charge batterie.

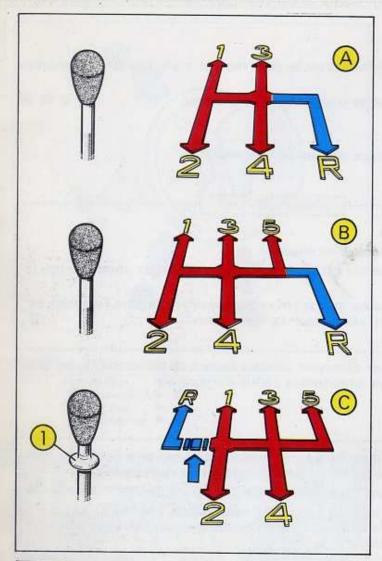


Fig. 17 Levier de vitesses

- A sur BX et B sur BX BX14E et BX14RE
- © sur BX 16 RS et BX 16 TRS
- R = Marche arrière
- 1 Collerette de déverrouillage Marche arrière

Changement de vitesses

Fig. 17 et 18

Les positions des vitesses sont repérées sur la console, la marche arrière étant indiquée par la lettre « R ».

Pour enclencher la marche arrière, attendre l'arrêt complet de la voiture.

Sur BX 16 RS et BX 16 TRS, soulever la collerette (Rep. 1) pour engager la marche arrière.

Surveillance des freins

Deux voyants contrôlent le frein principal (voir page 8) :

- Le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture puis de faire appel à un agent Citröen. Il serait nécessaire d'agir de même en cas de défaillance soudaine de la suspension arrière car elle avertirait d'un manque de freinage.
- Le voyant orange d'usure des plaquettes avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement. Après changement des plaquettes, les garnitures doivent être rodées : une utilisation intensive immédiate pourrait occasionner par la suite des instabilités de freinage.

Distances d'arrêt

Les qualités exceptionnelles de tenue de route, de confort et de maniabilité de la voiture, en permettant le plein emploi du moteur ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, et en supposant des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée, un sol d'adhérence moyenne, ainsi que des réflexes normaux de la part du conducteur, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec la vitesse.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans des conditions de sol glissant (pluie, verglas, boue, gravillons...).

Frein de secours et d'immobilisation

Fig. 18

Contact mis, le voyant orange clignote au tableau de bord tant que le frein n'est pas totalement desserré.

Secours

Tirer sur la poignée en appuyant sur le bouton de déverrouillage (Rep. 3) situé à l'extrémité de la poignée, afin qu'il ne se verrouille pas en cours d'utilisation.

En cas de déplacement du véhicule sans mise en marche du moteur, se servir exclusivement du frein de secours.

Immobilisation

Tirer énergiquement sur le levier sans toucher au bouton. Pour desserrer : tirer à nouveau sur le levier en appuyant sur le bouton et le repousser ainsi à fond vers l'avant.

Réglage de la garde au sol

Fig. 18

La commande (Rep. 1), située côté droit de la console, permet de donner 4 valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture. La repousser vers la gauche pour la manœuvrer librement d'un crantage à l'autre :

- A Hauteur maximale
- Prévue pour les changements de roue. Ne doit pas être utilisée en marche normale. Egalement prévue pour vérification du niveau « LHM ».
- Hauteur intermédiaire
- ► Prévue pour certaines routes difficiles.
- C Hauteur normale
- Doit être constamment utilisée.
- Hauteur minimale
- Uniquement prévue pour les contrôles Citroën. Ne doit pas être utilisée en marche normale.

Il est possible d'utiliser, tout à fait exceptionnellement, la hauteur maximale pour franchir, avec précaution et sur une faible distance, un passage particulièrement difficile.

Lors d'une intervention éventuelle sous le véhicule, il est impératif de mettre préalablement celui-ci sur cales.

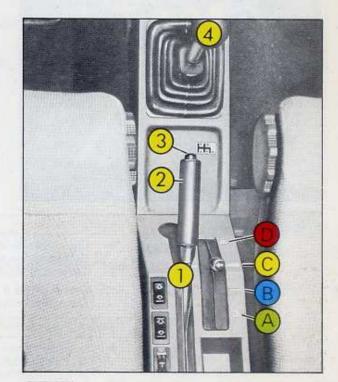


Fig. 18

- 1 Réglage de garde au sol
- 2 Frein de secours et d'immobilisation
- 3 Bouton de déverrouillage
- 4 Levier de vitesses

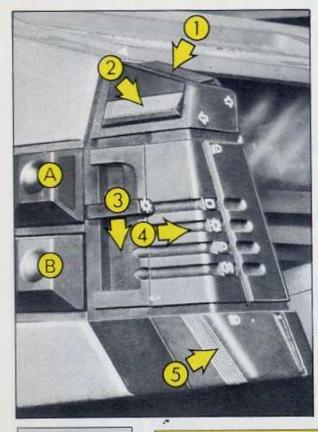
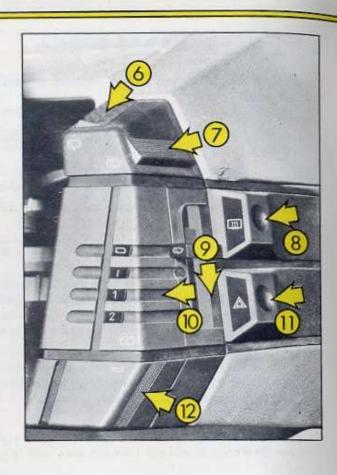


Fig. 19 Signalisation - Eclairage - Visibilité

- 1 Indicateurs direction côté droit
- 2 lndicateurs direction côté gauche
- 3 ▶ Sélecteur éclairage
- 4 > Inverseur « codes-phares » et « lanternes-codes »
- 5 ► Avertisseur optique
- A et B ► Touches bloquées pour montage d'accessoires
- 6 ► Essuie-glace arrière
- 7 > Essuie-glace et lave-glace arrière
- 8 Dégivrage-désembuage lunette AR
- 9 > Sélecteur essuie-glace pare-brise
- 10 ► Essuie-glace et lave-glace pare-brise
- 11 ► Signal de détresse
- 12 ► Avertisseur sonore



Signalisation

Indicateurs direction



- Marche
- Clignotants de droite
 Clignotants de gauche
- Enfoncer la touche (Rep. 1)
 Enfoncer la touche (Rep. 2)
- Le voyant vert correspondant doit clignoter, accompagné d'un répétiteur sonore.

- Arrêt NOTA:
- Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur son extrémité hors fonction. Le voyant doit s'éteindre.

Il est possible d'actionner les indicateurs de direction par un léger appui sur la touche, sans enclencher le cran de blocage.

Exemple d'utilisation

Déboîtement sur autoroute.

Signal de détresse



Marche

Arrêt

- ► Enfoncer l'interrupteur (Rep. 11).
 - L'interrupteur doit clignoter pendant toute la durée de fonctionnement.
- Le voyant vert des indicateurs de direction doit clignoter simultanément, accompagné du répétiteur sonore.
 Appuyer de nouveau sur la touche. Les voyants doivent s'éteindre.

Avertisseur sonore



Marche

► Appuyer sur la touche (Rep. 12). (Ne fonctionne que contact mis.)

Eclairage La touche (Rep. 4) permet d'obtenir, suivant la position du sélecteur (Rep. 3), les inversions : lanternes ← → codes codes ← → phares Feux de position (lanternes) Marche Arrêt Sélecteur ramené en position Le voyant vert doit s'éteindre. Feux de route (phares) Marche Manœuvrer vers le bas le sélecteur (Rep. 3) pour l'amener en position : ≣□ Le voyant bleu correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte. Arrêt Ramener le sélecteur en position Le voyant bleu doit s'éteindre. Feux de croisement (codes) A partir des positions « Lanternes » ou « Phares » l'on obtient, par impulsion sur la touche (Rep. 4). la fonction « Feux de croisement ». Le voyant vert correspondant doit s'allumer. En appuyant de nouveau sur la touche (Rep. 4) l'on revient à la fonction antérieure « Lanternes » ou « Phares », Avertisseur optique Les appels de phares se font par impulsions latérales successives de la touche (Rep. 5). Marche Les phares restent allumés tant que la pression est maintenue sur la touche. Le voyant bleu correspondant doit s'allumer, à chaque impulsion, au bloc d'alerte. Feux AR de brouillard Ce dispositif fonctionne en éclairage « codes ». Manœuvrer à fond vers le bas le sélecteur (Rep. 3) pour l'amener en position : (7) Marche Le voyant orange correspondant doit s'allumer au bloc d'alerte. Arrêt Ramener le sélecteur vers le haut en position « phares », « lanternes » ou Le voyant orange doit s'éteindre. Visibilité Essuie-glace lunette AR Enfoncer la touche (Rep. 6). Fonctionne par intermittence toutes les 15 secondes environ. Marche Ramener la touche en position neutre par un léger appui sur la touche (Rep. 7). Arrêt Les deux dispositifs fonctionnent en combiné tant que l'on appuie sur la touche (Rep. 7), touche relachée ; Essuie-glace | lave-glace lunette AR l'essuie-glace seul effectue 3 balayages avant arrêt. Essuie-glace de pare-brise Marche Manœuvrer vers le bas le sélecteur (Rep. 9) : en position « I » = balayage intermittent en position « 1 » = balayage normal, en position « 2 » = balayage accéléré. Arrêt Ramener le sélecteur en position Lave-glace de pare-brise Fonctionne par impulsion sur la commande (Rep. 10). Si l'on appuie sur la touche, l'essuie-glace étant à l'arrêt : les deux dispositifs fonctionnent en combiné tant que la touche est enfoncée, touche relachée : l'essuie-glace seul effectue 3 balayages avant arrêt. Dégivrage | désembuage lunette AR Marche Enfoncer l'interrupteur (Rep. 8).

Le voyant d'interrupteur orange demeure allumé tant que ce dispositif est en action.

Appuyer de nouveau sur l'interrupteur, le voyant doit s'éteindre ...

Arrêt

Fig. 20 Commandes de climatisation

Admission air aux aérateurs centraux

Orientation aérateurs centraux

Orientation aérateurs latéraux

▶ Orientation aérateurs latéraux

(5) Admission air aérateurs latéraux

6 Admission et pulseur d'air

7) > Répartition d'air

8) Dosage air chaud - air frais

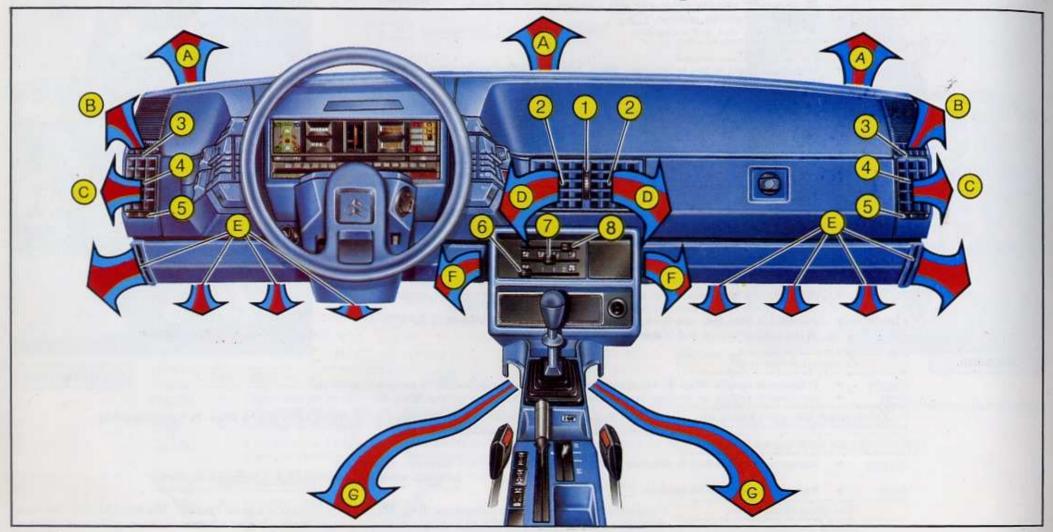


Fig. 20 Dispositif de climatisation

Buse de désembuage/dégivrage pare-brise

Buses de désembuage glaces latérales

 Aérateurs latéraux air frais ou air chauffé suivant équipement Aérateurs centraux

€ Rampes de climatisation équipement froid - 30 °C

Bouches climatisation avant de l'habitacle

Bouches climatisation arrière de l'habitacle

- Les aérateurs latéraux (Rep. C) sont alimentés, suivant équipement, soit en air extérieur non pulsé, soit en air extérieur chauffé ou non, pulsé ou non,
- Les admissions (Rep. A, B, D, F et G) sont alimentées en air extérieur chauffé ou non, pulsé ou non.
- ► Les admissions (Rep. E) complètent l'équipement, en option :
 - La molette (Rep. 1) règle le débit d'air aux aérateurs centraux
 - Les boutons (Rep. 2) commandent l'orientation des aérateurs centraux
 - Les molettes (Rep. 3) et les boutons (Rep. 4) commandent l'orientation des aérateurs latéraux
 - Les molettes (Rep. 5) règlent le débit d'air aux aérateurs latéraux
 - La commande (Rep. 6) détermine l'admission d'air et le fonctionnement du pulseur d'air
 - La commande (Rep. 7) règle la répartition d'air dans l'habitacle
 - La commande (Rep. 8) détermine la mixtion d'air admis dans l'habitacle.

Ventilation

Chauffage

- La mixtion d'air s'obtient en manœuvrant la commande (Rep. 8):
 - · Curseur en zone bleue : Air à température mini
 - Curseur en zone rouge : Air à température maxi.
- ► Le débit d'air peut être modulé en manœuvrant la commande (Rep. 6) (Pulseur : 3 vitesses) :
 - : Arrêt d'admission d'air Curseur sur 🖼
 - : Admission d'air non pulsé Curseur sur
 - Curseur 1-2-3 ₩ : Admission d'air pulsé.
- ▶ Le réglage de la répartition d'air dans l'habitacle se fait en manœuvrant la commande (Rep. 7) :
 - : Admission d'air par les aérateurs centraux (D) et latéraux (C) suivant équipement Curseur sur
 - : Air vers le bas Curseur sur
 - et aérateurs (D) et (C) : Air réparti entre haut et bas Curseur sur suivant réglage
 - des molettes (1) et (5) : Air vers le haut. Curseur sur

Désembuage

Dégivrage

- ► Envoyer de l'air chaud sur les vitres avant :
 - Commande (Rep. 7) sur ³
 ³
 - Commande (Rep. 6) en position intermédiaire ou sur \$\$ selon nécessités
 - Commande (Rep. 8) sur
 - Aérateurs (Rep. C et D) fermés.
- Un confort maximal dépend d'une bonne circulation d'air dans l'habitacle.
 - Veiller à la propreté de la grille d'entrée d'air et du collecteur (feuilles mortes, neige...).
 - Ne pas obstruer les ouvertures suivantes : passage sous les sièges avant, jeu entre tablette et lunette arrière, alvéoles latérales dans le coffre.
 - Il est conseillé de toujours conserver l'admission d'air ouverte.

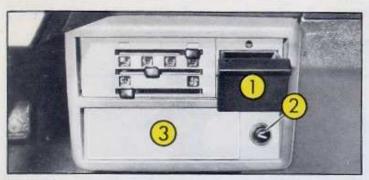


Fig. 21

- 1 Cendrier
- 2 Allume-cigares
- 3 Emplacement radio

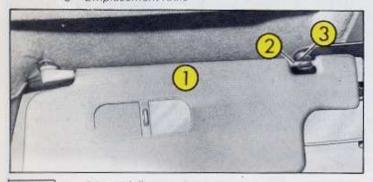


Fig. 22

- 1 Pare-soleil
- 2 Axe de soutien
- 3 Gorge d'accrochage

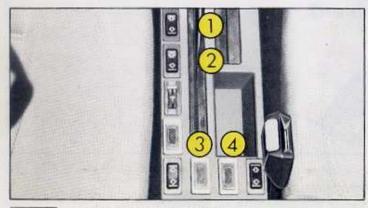


Fig. 23

- 1 Lève-glace côté conducteur
- 2 Lève-glace côté passager avant
- 3 L'eve-glace arrière gauche

Cendriers

Avant

Fig. 21

Ouverture Dépose

Ouverture Dépose

- ► Tirer sur la moulure en haut du cendrier.
- Le cendrier étant ouvert, appuyer sur la languette située sous le cendrier tout en tirant l'ensemble hors de son logement.

Arrière

situés sur les poignées accoudoir des portes arrière

Soulever le couvercle et le faire basculer vers le haut.

Tirer l'ensemble boîtier hors de son logement en le soulevant par le rebord d'entourage.

Allume-cigares

Fig. 21

Enfoncer le poussoir et attendre qu'il revienne à sa position initiale avant de le sortir. Après utilisation, le remettre en place sans appuyer sur le poussoir.

Pare-soleil

Fig. 22

Ils sont orientables par pivotement et peuvent être amenés, si nécessaire, au long des glaces latérales avant.

Pour ce faire Dégager l'axe de soutien (Rep. 2) de la gorge d'accrochage (Rep. 3) par une traction vers l'arrière et rabattre le pare-soleil vers la glace.

Le pare-soleil côté passager est doté d'un miroir de courtoisie.

Suivant équipement, le pare-soleil côté conducteur est doté d'un miroir de courtoisie occultable,

Equipement radio

Fig. 21

L'emplacement du poste radio est prévu sur la console centrale (Rep. 3) et celui des haut-parleurs de chaque côté et sous la planche de bord ainsi que sur les montants AR (suivant équipement). (Voir page 50.)

Commandes de climatisation

S'éclaire lorsque l'on met le contact. L'intensité lumineuse, est réglable par le rhéostat sur la planche de bord.

Lève-glaces électriques

Fig. 23

Ouverture Fermeture

- ► Enfoncer l'extrémité arrière du basculeur.
- Enfoncer l'extrémité avant du basculeur.
- Intermédiaire > Cesser tout appui sur le basculeur dès que la position désirée est atteinte.

Plafonniers

S'allument automatiquement à l'ouverture de l'une ou l'autre des portes avant et arrière suivant équipement. Portes fermées, l'éclairage est commandé par un interrupteur au bas des éclaireurs. Suivant équipement, un spot à l'avant du pavillon s'allume en le faisant basculer vers la gauche ou vers la droite.

ENTRETIEN COURANT

Niveaux : eau, huile, LHM, moteur 1360 cm¹ 22
Niveaux : eau, huile, LHM, moteur 1580 cm¹ 24
Mécanique et électricité 26
Carrosserie 28
Habitacle 30

Ce chapitre traite des petits soins courants indispensables à votre voiture : vérification des niveaux, surveillance des pneumatiques, lavage de la carrosserie... Pour des nettoyages plus complets ou une rénovation d'aspect, consulter votre agent Citroën.

Les autres entretiens, tels que les graissages, les vidanges, les réglages... que le réseau Citroën vous assurera avec compétence dans ses stations spécialisées, font l'objet du « Guide d'entretien » accompagnant cette notice.

1 Tubulure de remplissage d'huile moteur/boîte de vitesses

En toutes saisons

- ► TOTAL GTS 15 W 40 ou TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30.
- .En régions très froides ► TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30. Températures souvent inférieures à 10 °C.

Ne jamais utiliser de produits d'addition.

Bien refermer l'orifice de remplissage après appoint.

2 Réservoir du lave-glace de pare-brise

Compléter avec de l'eau claire additionnée d'un produit permettant d'éliminer la formation d'un voile sur le pare-brise (voir page 38).

3

Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Prendre soin, en dégageant les bouchons, d'éviter toute projection d'acide sur la carrosserie.

Le niveau doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide. Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

4 Jauge huile moteur/boîte de vitesses

Le niveau, qui doit se situer entre les deux extrémités de l'encoche « Maxi » et « Mini » est à vérifier de temps en temps entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

La vérification doit être effectuée voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.

L'encoche correspond à 1 litre environ. Le niveau d'huile ne doit jamais se situer au-dessus du repère « Maxi » de la jauge.

5 Remplissage du circuit de refroidissement

Un niveau insuffisant est signalé par le voyant correspondant au tableau de bord (voir page 8).

Lorsqu'il s'allume, remplir complètement le radiateur. Si le voyant s'allume de nouveau, faire vérifier l'étanchéité du circuit par un agent Citroën.

Pour enlever le bouchon : Moteur froid le tourner jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer à tourner,

Moteur chaud ▶ attendre 10 minutes, s'arrêter au crantage et laisser s'échapper la vapeur avant de continuer.

A la suite d'un complément à l'eau pure, faire contrôler la concentration d'antigel par un agent Citroën, surtout en période froide. Ne pas faire l'appoint de plus d'un demi-litre d'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

6 Réservoir de l'installation hydraulique

L'index jaune de niveau doit se situer entre les deux anneaux rouge « Maxi » et « Mini ». La vérification doit être effectuée la voiture étant en position haute, moteur tournant (voir page 14).

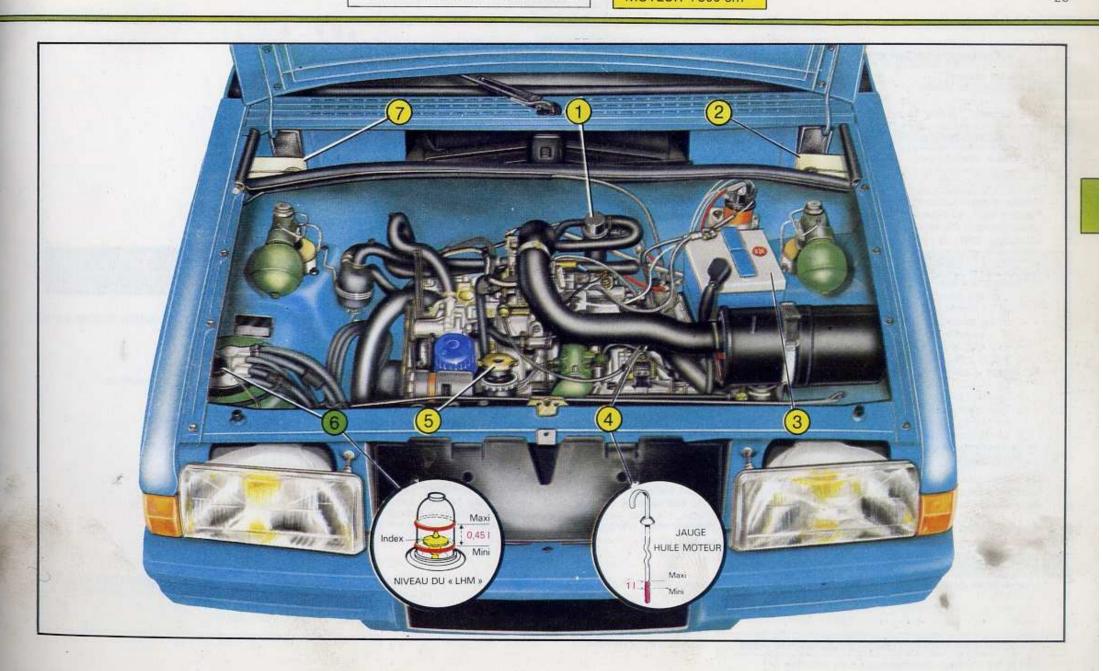
IMPORTANT: Pour compléter le niveau; utiliser exclusivement le liquide minéral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.

Citroen préconise le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL. En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 37.

7 Réservoir du lave-glace de lunette arrière

suivant équipement

Suivre les mêmes prescriptions qu'en rubrique 2



1 Tubulure de remplissage d'huile moteur

En toutes saisons En régions très froides ► TOTAL GTS 15 W 40 ou TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30.

TOTAL GTI Route et Ville 10 W 30. Températures souvent inférieures à - 10 °C.

Ne jamais utiliser de produits d'addition.

Bien refermer l'orifice de remplissage après appoint.

2 Réservoir du lave-glace de pare-brise

Compléter avec de l'eau claire additionnée d'un produit permettant d'éliminer la formation d'un voile sur le pare-brise (voir page 38).

3 Batterie

Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.

Prendre soin, en dégageant les bouchons, d'éviter toute projection d'acide sur la carrosserie.

Le niveau doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des éléments.

Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide. Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

Niveau d'huile moteur

suivant équipement

I. Indicateur électrique de niveau d'huile (situé au tableau de bord)

- L'indication du niveau d'huile s'effectue sur sol plan, moteur arrêté, soit environ deux secondes après mise du contact.

a) Le niveau est correct quand l'aiguille se trouve entre les deux repères orange.

b) Le niveau est voisin du « Mini » (zone quadrillée orange côté gauche) ou en dessous du « Mini » (zone rouge). Vérifier le niveau à la jauge manuelle et compléter si nécessaire.

c) L'aiguille est au repère « Maxi » (trait orange côté droit). Vérifier le niveau à la jauge manuelle.

- Dès que le moteur tourne, l'aiquille redescend.

- Après mise à niveau, il est nécessaire de couper le contact puis de le rétablir afin que l'indicateur électrique enregistre le niveau corrigé.

II. Jauge d'huile manuelle (située sous capot)

- Le niveau, qui doit se situer entre les deux repères « Maxi » et « Mini » de la jauge est à vérifier entre les vidanges, en particulier avant tout déplacement important.

- Le contrôle doit être effectué voiture horizontale et moteur arrêté depuis 10 minutes au moins.

- Pour compléter, remplir sans dépasser le repère « Maxi » de la jauge.

Le niveau d'huile ne doit jamais se situer au-dessus du repère « Maxi » de la jauge.

- La différence entre les repères « Maxi » et « Mini » de la jauge correspond à environ 1,5 litre.

5 Remplissage du circuit de refroidissement

Un niveau insuffisant est signalé par le voyant correspondant au tableau de bord (voir page 8).

Lorsqu'il s'allume, remplir complètement le radiateur. Si le voyant s'allume de nouveau, faire vérifier l'étanchéité du circuit par un agent Citroën,

Pour enlever le bouchon : Moteur froid le tourner jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer à tourner,

Moteur chaud ▶ attendre 10 minutes, s'arrêter au crantage et laisser s'échapper la vapeur avant de continuer.

A la suite d'un complément à l'eau pure, faire contrôler la concentration d'antigel par un agent Citroen, surtout en période froide.

Ne pas faire l'appoint de plus d'un demi-litre d'eau froide dans un moteur chaud. Attendre qu'il soit refroidi pour compléter.

6 Réservoir de l'installation hydraulique

L'index jaune de niveau doit se situer entre les deux anneaux rouge « Maxi » et « Mini ». La vérification doit être effectuée la voiture étant en position haute, moteur tournant (voir page 14).

/MPORTANT : Pour complèter le niveau, utiliser exclusivement le liquide mineral vert « LHM ». Tous les autres liquides sont à proscrire, en particulier les liquides d'origine végétale ou synthétique qui détruiraient rapidement l'installation hydraulique.

Citroën préconise le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL. En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 37.

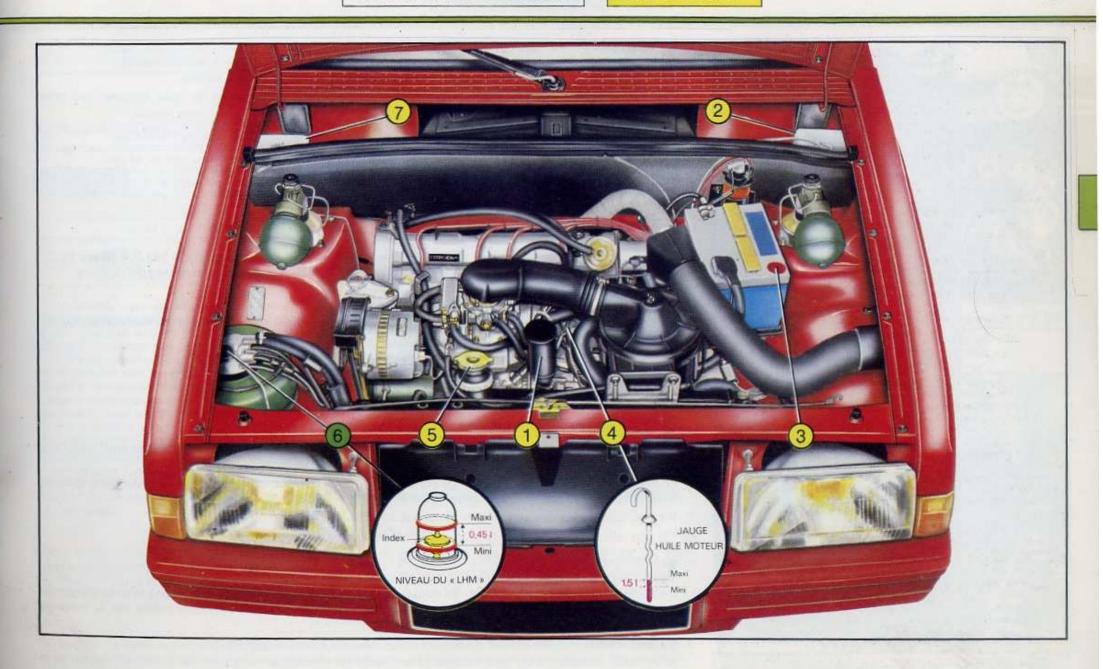
7 Réservoir du lave-glace de lunette arrière

suivant équipement

Suivre les mêmes prescriptions qu'en rubrique 2

Huile boîte de vitesses

Faire contrôler le niveau par un agent Citroën selon les prescriptions du « Guide d'entretien ». Capacité : 1,5 litre.



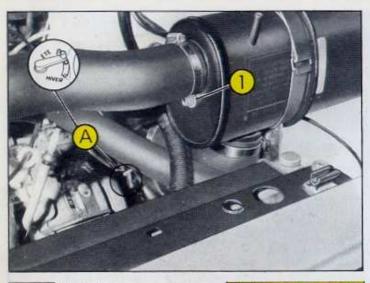


Fig. 3 | Filtre à air

BX, BX 14 E et BX 14 RE

1 - Bouton de fermeture du couvercle

A - Réchauffage d'admission d'air été | hiver

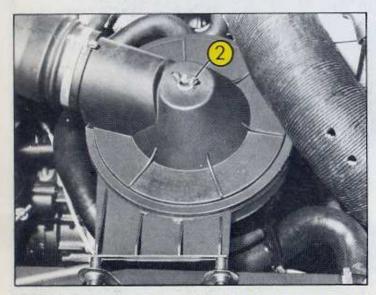


Fig. 4

Filtre à air

2 - Ecrou papillon

BX 16 RS et BX 16 TRS

Opérations périodiques d'entretien

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL.

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Filtre à air

Fig. 3 ou 4

Tous les 30 000 kilomètres, procéder à l'échange de l'élément filtrant.

En zone poussiéreuse, effectuer cette opération tous les 15 000 kilomètres.

Pour sortir la cartouche :

- sur BX, BX 14E et BX 14RE, dégager le couvercle du filtre en manœuvrant le bouton (Rep. 1).
- sur BX 16 RS et 16 TRS, dévisser l'écrou papillon (Rep. 2), puis déposer le couvercle du filtre.

Réchauffage d'air d'admission

Le réglage du dispositif permettant l'admission de l'air à température ambiante ou réchauffée, est :

- manuel sur BX, BX 14E et BX 14RE.
 - en hiver = commande (Rep. A) positionnée vers le bas.
 - en été = commande (Rep. A) positionnée vers le haut.
- régulé automatiquement sur BX 16 RS et BX 16 TRS.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer et les nettoyer. Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée résiste bien au froid alors qu'une batterie déchargée peut éclater à -5 °C.

Ne pas débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne pas recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel suffisante pour protéger les radiateurs et bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la traverse supérieure avant.

Citroën préconise exclusivement l'antigel « TOTAL » ou « Spécial Citroën ».

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement tous les 2 ans, au début de la saison froide : c'est une opération délicate qui doit être impérativement effectuée par un agent Citroën.

Pneumatiques						Fig. 5	
	Pressions en bars						
Montes série	érie BX - BX 14E - BX 14RE	K 14 RE	BX 1	BRS - BX 1	X 16 TRS		
MICHELIN Tubeless	AV	AR	RS	AV	AR	RS	
145 SR 14 XZX ou MX	1,9	2	2,2				
170/65 R 365 TRX				1,9	2,1	2,3	
Montes autorisées			THE PART				
170/65 R 365 TRX	1,8	2	2,2				
145 R 14 X M + S	1,9	2	2,2				
170/65 R 365 TRX (M + S)	1,8	2	2,2	1,9	2,1	2,3	

Ces pressions sont valables véhicule à vide ou en pleine charge, sur route comme sur autoroute.

Ne pas oublier de rectifier la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.

Le contrôle doit être effectué à froid, avant que les pneumatiques aient été échauffés par le parcours: l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

La permutation des roues, qui permet d'équilibrer l'usure sur les cinq pneumatiques, doit être suffisamment fréquente pour qu'il n'y ait pas de dissymétrie d'usure notable entre les pneumatiques d'un même essieu.

Suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit page 33.

Roues alliage léger: Il est formellement interdit de monter des chambres à air sur ce type de roues équipées de pneumatiques Tubeless (*). La roue de secours étant à jante tôle, ne l'utiliser qu'en dépannage occasionnel pression 2,1 à 2,3 bars. Ne pas l'utiliser pour une permutation éventuelle des roues.

NOTA: Le montage de jante d'alliage léger en remplacement de jante tôle, implique le changement des vis de fixation et vice versa.

Pneumatiques pour neige

Les montes 145 R 14 X M + S et 170/65 R 365 TRX (M + S) peuvent être dotées de crampons. En ce cas, les pressions de gonflage doivent être augmentées de 0,2 bar.

L'utilisation de ces pneumatiques est soumise à une réglementation et nous vous conseillons de consulter votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles.

Témoins d'usure

Fig. 6

Ils se situent à intervalles réguliers sur la bande de roulement et se manifestent par l'effacement nettement localisé des sculptures lorsque la gomme a atteint un degré d'usure déterminé. Le pneumatique concerné doit alors être remplacé dans l'immédiat.

Ne pas utiliser d'autres pneumatiques que ceux que nous avons homologués.

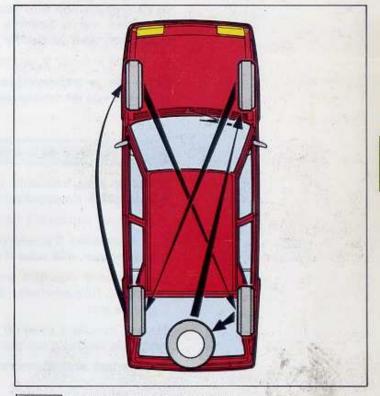


Fig. 5 Permutation des pneumatiques

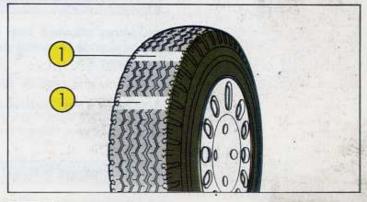


Fig. 6 Usure des pneumatiques 1 - Zones d'alerte

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais aussi sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'essence, le trichloréthylène, l'alcool sont dangereux pour la peinture ainsi que pour les pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages, fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température trop basse.

Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si l'on utilise un shampooing, rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

En repartant, freiner brièvement à plusieurs reprises afin de chasser l'humidité des garnitures de frein.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière lorsqu'elle est équipée du système de chauffage électrique (voir page 30).

Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Apporter un soin particulier à la propreté de la face interne du pare-brise, de celle-ci dépend une bonne visibilité.

Nettoyage balais d'essuie-glace

Le faire basculer et le nettoyer à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon imbibé de mélange lave-glace (voir page 38), sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.

Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. « BONNEX N° 2 »).

Taches de goudron ou d'essence sur pare-chocs

Il est recommandé de nettoyer les taches dès leur apparition, en particulier sur la crosse du pare-chocs arrière côté orifice de remplissage carburant.

Utiliser un produit genre « SODIMAC BR 1 ».

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées, car il risquerait de faire apparaître des auréoles. Sur les autres peintures, il est, par contre, recommandé d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. « ABELISSIME ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes aérosols qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sous le capot, sur le passage de roue avant droit, côté plaque constructeur par un marquage à l'encre.

Nettoyage des garnitures

N'utiliser, comme savon, que des savons doux non caustiques genre « savon de toilette ».

Garnitures en tissu

Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur.

En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en tissu plastifié

Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec.

Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Un échantillon de garniture se trouve agrafé sous le siège conducteur.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu ou en tissu plastifié peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ».

Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C. Ne jamais employer d'alcool à 90° pour les garnitures en « boxline ».

Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.

Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.

Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Ceintures de sécurité

Les nettoyer avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL » en prenant garde qu'il n'en pénètre pas dans les parties métalliques. Enlever les taches importantes à l'aide d'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou d'essence C.

Ne pas teindre les sangles dont la capacité de résistance pourrait alors se trouver diminuée.

Cadrans du tableau de bord

Utiliser, soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Volant de direction

Nettoyer à l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent du genre « TEEPOL ». N'utiliser en aucun cas de solvants tels que alcool, essence C ou trichloréthylène.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin-de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

Remplacement d'une roue	32
Remplacement d'une lampe	34
Réglage des projecteurs	36
Remplacement d'un fusible	36
Remplacement de la batterie	37
Remplacement d'une bougie	37
Remplacement provisoire « LHM »	37
Remorquage et divers	38

C'est à ce chapitre qu'il faut se reporter dans le cas d'un incident tel qu'une crevaison, une bougie à remplacer. S'il s'agit, toutefois, d'une anomalie signalée par un instrument de bord, consulter la page 8 de la notice.

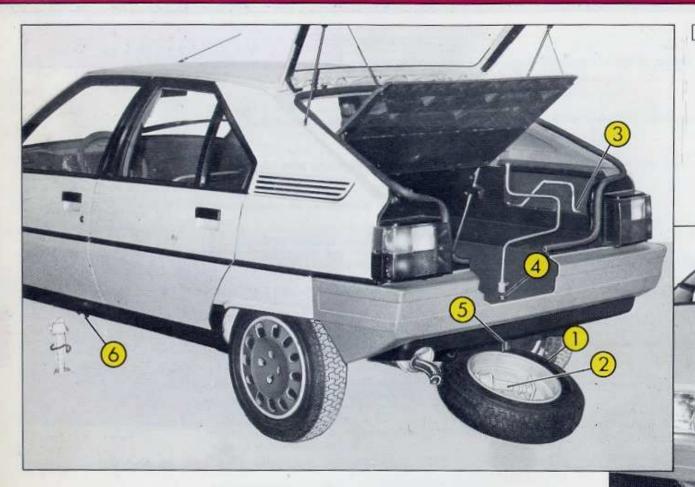


Fig. 1 Remplacement d'une roue

- 1 Roue de secours
 2 Rangement du cric
 3 Rangement du démonte-roue
 4 Vis de maintien du porte-roue
 5 Crochet du porte-roue
 6 Emplacement du cric

Fig. 2 Remplacement d'une roue 1 - Cric

2 - Démonte-roue 3 - Vis de roue, passages et logements 4 - Moyeu de roue

Outillage

- Le démonte-roue (Rep. 3) se trouve dans le coffre, dans l'alvéole côté droit.
- Le cric (Rep. 2) se range dans la roue de secours (Rep. 1), sous le coffre à bagages.

Roue de secours

Fig. 1

Fig.

Dépose

- Desserrer la vis de maintien (Rep. 4) de 5 à 6 tours à l'aide du démonte-roue (Rep. 3).
- Soulever le porte-roue de manière à pouvoir dégager vers l'arrière le crochet (Rep. 5), puis laisser s'abaisser le porte-roue.

Remise en place

▶ Procéder en sens inverse, sans oublier de replacer le cric dans le creux de la roue. Resserrer à fond la vis de maintien (Rep. 4).

Remplacement d'une roue

Fig. 1 et 2

Démontage

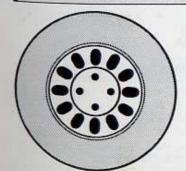
- Pour cette opération, il n'est pas nécessaire de déposer l'enjoliveur.
- Si possible, placer la voiture sur un sol plan et stable.
- Serrer le frein d'immobilisation.
- Faire tourner le moteur au ralenti.
- Placer le levier de réglage de la garde au sol en position haute (voir page 14).
- Lorsque la voiture est à sa hauteur maximale : accrocher le cric (Rep. 1) à l'emplacement prévu (Rep. 6), situé au niveau de la porte avant.
- Développer alors le cric jusqu'au sol.
- Débloguer, sans les dévisser complètement, les guatre vis de roue.
- Développer à nouveau le cric (Rep. 1) jusqu'à ce que la roue à changer soit à quelques centimètres du sol.
- Achever de dévisser les vis de roue, puis dégager celle-ci en la tirant vers soi.

Remontage

- Engager la nouvelle roue sur le moyeu (Rep. 4).
- Repérer le bon positionnement de la roue.
- Remettre en place les quatre vis de roues (Rep. 3) et les serrer sans les bloquer.
- Rétracter le cric (Rep. 1), et le dégager.
- Finir de serrer fermement les vis de roue, celle-ci étant au sol.
- Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position de route.
- Rétablir dès que possible la pression de gonflage de la nouvelle roue (voir page 27).

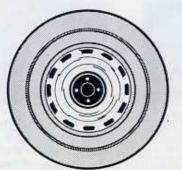
Enjoliveur de roues

suivant équipement



Grand enjoliveur : Dépose : Maintenir l'enjoliveur par les alvéoles et le tirer fermement pour le dégager.

Pose : Le centrer visuellement sur la roue par rapport aux trous de fixation et en orientant le passage de valve. Frapper avec la paume de la main iusqu'à l'accrochage effectif des agrafes.



enjoliveur central : Maintenu par les vis de roue, le remettre en place lorsque celles-ci sont bloquées. Pour ce faire, présenter les quatres trous de l'enjoliveur face aux têtes de vis, l'engager à fond et frapper avec la paume de la main jusqu'à enclenchement des clips de maintien.

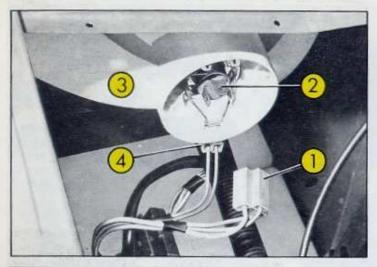
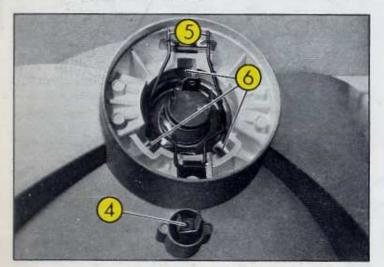


Fig. 3 Lampe de projecteur

- 1 Connecteur
- 2 Collerette d'ampoule
- 3 Parabole du projecteur 4 - Lanterne



Lampe de projecteur

- 4 Lanterne
- 5 Ressort de maintien
- 6 Crans d'orientation de l'ampoule

Projecteurs

Halogène Type H4 12 V 60/55 W

Fig. 3à5

Le changement des lampes Halogène doit se faire projecteurs éteints depuis quelques minutes. Ne pas toucher directement l'ampoule neuve avec les doigts, ne pas utiliser de chiffon pelucheux.

- Dépose d'une lampe > Enlever le connecteur (Rep. 1) en le tirant vers l'arrière.
 - Pincer les extrémités du ressort de maintien (Rep. 5) pour le libérer des crans de maintien et le rabattre.
 - Dégager l'ampoule en la tirant hors de la parabole du projecteur (Rep. 3) par sa collerette métallique (Rep. 2).

Pose d'une lampe

- Introduire l'ampoule dans la parabole du projecteur en positionnant les crans d'orientation (Rep. 6).
- Relever le ressort de maintien et le verrouiller en pinçant ses extrémités (Rep. 5) pour les enclencher dans leurs crans respectifs.
- Rebrancher le connecteur (Rep. 1).

Après tout changement de lampe, faire vérifier par un agent Citroen le réglage des projecteurs.

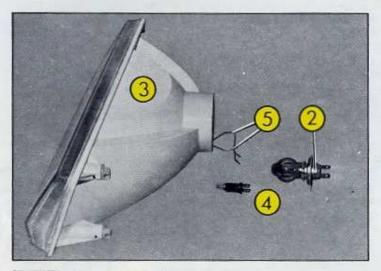


Fig. 5 Lampe de projecteur

- 2 Collerette d'ampoule
- Parabole du projecteur
- Ampoule de lanterne
- Ressort de maintien

Feux de signalisation

Avant

Lanternes

▶ Type T8/4

12 volts

4 watts

Fig. 3à5

Elles sont incorporées dans la partie inférieure de la parabole des projecteurs (Rep. 4).

 Tirer sur le connecteur-douille pour amener la lampe à changer hors de la parabole. Au remontage, veiller à ce que le connecteur soit bien enclenché.

Indicateurs de direction ► Type P25/1

12 volts 21 watts Fig. 6

De l'intérieur du compartiment moteur, déposer le boîtier (Rep. 1) en appuyant sur les languettes d'accrochage (Rep. 2).

Débrancher le connecteur (Rep. 3) en le tirant, puis faire pivoter le porte-lampe (Rep. 4) pour dégager la lampe à changer.

Au remontage, veiller au bon enclenchement du connecteur et à l'accrochage effectif du boîtier dans son logement.

Arriere

Fig. 7 et 8

Lanternes	
Feux de stop	
Feux de recul	2
Indicateurs de	direction
Feux de brouil	lard

▶ Type R19/5 12 volts 5 watts (Rep. A). Type P25/1 12 volts 21 watts (Rep. B). Type P25/1 12 volts 21 watts (Rep. C). ▶ Type P25/1 12 volts 21 watts (Rep. D). Type P25/1 12 volts 21 watts (Rep. E).

Dans un même boîtier au bout de chaque aile. Pour déposer le boîtier : ouvrir la porte de coffre.

 D'une main, appuyer sur le boîtier, de l'autre à l'intérieur du coffre, par l'alvéole latérale, pincer fortement le ressort de maintien (Rep. 1) pour dégager le boîtier.

Débrancher les connecteurs (Rep. 2).

 Le boîtier étant libéré, déposer le porte-lampes en appuyant légèrement vers l'intérieur sur l'un des taquets d'arrêt (Rep. 3) tout en tirant pour dégager l'ensemble.

 Au remontage, veiller au bon enclenchement des connecteurs, ainsi qu'à l'accrochage effectif des taquets et ressort de maintien.

Plaque de police

Type R19/5

12 volts

5 watts.

Deux éclaireurs sur la porte de coffre.

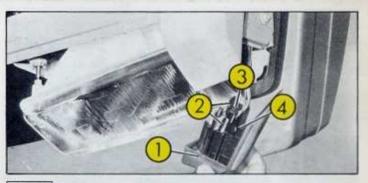
Accès de l'intérieur de la porte en retirant le couvercle de trappe.

Eclairage intérieur

Boîte à gants	► Type T8/2	12 volts	2 watts.
Platonniers	► Type navette	12 volts	7 watts.
Eclaireur de coffre	► Type C11	12 volts	5 watts.
Lecteur de cartes	 Type navette 	12 volts	7 watts.

Instruments de bord

Le remplacement de ces lampes doit être effectué par un agent Citroen.



Indicateurs de direction avant

1 - Boîtier

2 - Languettes d'accrochage

3 - Connecteur 4 - Porte-lampe

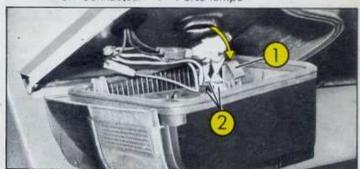


Fig. 7 Boîtier de signalisation arrière

1 - Ressort de maintien

2 - Connecteurs

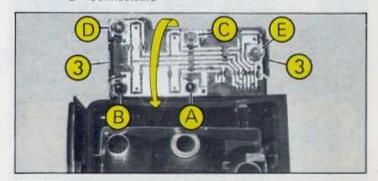


Fig. 8 Boîtier de signalisation arrière 3 - Taquets d'arrêt

Fig. 9



Réglage des projecteurs

1 - Vis de realages

Vities AV

Fig. 10 Boîtier des fusibles

1 - Palette de déverrouillage

Réglage des projecteurs

Fig. 9

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Il est recommandé d'en confier le soin à un agent Citroen.

Les réglages de la portée et l'orientation s'effectuent en agissant sur les vis (Rep. 1).

Remplacement d'un fusible

Fig. 10

Le boîtier est situé dans l'habitacle sous la planche de bord côté conducteur.

Pour accéder aux fusibles, tirer sur la palette de déverrouillage (Rep. 1) et faire basculer le boîtier vers le bas ; celui-ci s'avance légèrement. Lors de la remise en place, le repousser sous la planche de bord avant de le remonter et accrocher le dispositif de verrouillage.

Il est nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié. Remplacer le fusible par un autre de même ampérage.

TABLEAU DES FUSIBLES

suivant équipement

F1 - 10 A

Etouffoir

Feux de recul

Excitation alternateur

RA Relais moto-ventilateur (Esch Vers Thankshoh)

F2 - 25 A

Pulseur chauffage

Commutateur droit (+ coupé), clignotants Tableau de bord (+ coupé) voyants

Jauges, montre, compte-tours.

F3 - 25 A

Eclairage: tableau de bord, commandes de chauffage, allume-cigares et cendrier

Bornes radio Feux de stop

122 23 Relais lève-vitres avant et arrière (Encaral

Essuie-glace/lave-glace AV et AR

F4 - 25 A

Condamnation des portes

F5 - 25 A

M Moto-ventilateur (Turnalina)

F6 - 10 A

Commutateur droit (+ direct), détresse

F7 - 25 A

RZ Lêve-vitres arrière (Pursone)

F8 - 20 A

Eclairage coffre

Tableau de bord (+ direct), montre

Allume-cigares

Radio

Plafonnier

Boîte à gants

F9 - 25 A

R3 Lève-vitres avant (Pursance

F10-20A

Avertisseur sonore

Lunette arrière chauffante (Lunette

F11 - 5A

Feux arrière de brouillard

F12 - 5A

Lanternes

37

Remplacement de la batterie

Fig. 11

Références :

- Sur BX moteur 1360 cm³ ► 12 volts 175/35 ampères heure Type L1. Sur BX moteur 1580 cm³ ► 12 volts 225/45 ampères-heure Type L2.

Dépose

- Débrancher la batterie en commençant toujours par la borne négative (Rep. (-)).
- Dévisser l'écrou de la barrette de maintien (Rep. 1) et retirer cette dernière.
- Faire glisser la batterie vers l'axe de la voiture, puis l'enlever en la soulevant.

Remontage

- Veiller à la bonne orientation des bornes.
- S'assurer que le rebord de la batterie est bien placé avant d'immobiliser l'ensemble en resserrant l'écrou de fixation sur la barrette de maintien.
- Rebrancher la batterie en commencant par la borne positive (Rep. (+)).

Remplacement d'une bougie

Fig. 12

Références :

Moteur 1 360 cm3

AC-C 42 LTS Champion BN 9 Y Marchal SC - GT 34.5 H Moteur 1 580 cm3

AC-C 42 LTS Champion BN 7 Y

Ecartement des électrodes : de 0,65 à 0,75 mm.

Une clé spéciale est à disposition sous capot sur le passage de roue avant gauche.

- Démontage : Débrancher le fil de bougie en tirant sur l'embout.
 - Commencer de dévisser avec la clé spéciale en introduisant une broche (Rep. 1) dans la dent de loup (Rep. 2).
 - Coiffer l'isolant de la bougie avec un tube caoutchouc pour achever ainsi la dépose de la bougie.

Remontage

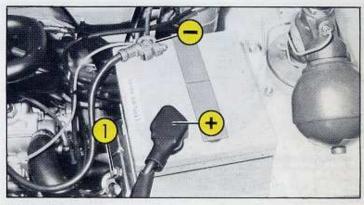
- Coiffer l'isolant de la bougie avec le tube caoutchouc et visser le plus loin possible.
- Achever de serrer avec la clé spéciale en la manœuvrant avec le levier de blocage (Rep. 3).

Lors des manipulations, prendre soin de ne pas détériorer l'isolant de la bougie. Lors du remplacement d'une bougie sur BX moteur 1 360 cm³, défaire le prolongateur de la bougie à changer et le monter sur la nouvelle.

Remplacement, en dépannage, du liquide vert « LHM »

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » une huile moteur fluide « SAE 10 » ou « SAE 20 », ou une huile pour boîte de vitesses automatique « Type A - Suffixe A »

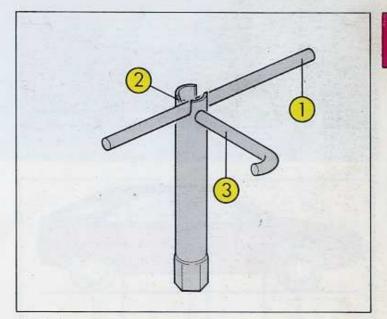
Il faut alors faire effectuer, des que possible, par un agent Citroën, une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide minéral vert « LHM ».



Remplacement de la batterie



- (+) Borne positive
- Borne négative
- 1 Barrette de maintien



Bougies

- 1 Broche 2 - Dent de loup
- 3 Levier de blocage

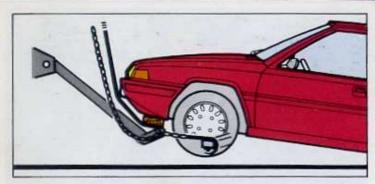


Fig. 13 Remorquage par l'avant

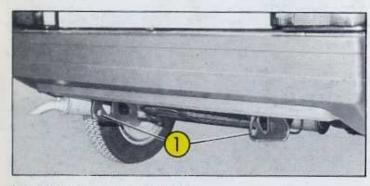


Fig. 14 Remorquage par l'arrière 2 - Anneaux d'accrochage

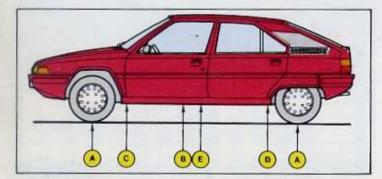


Fig. 15 Points de levage

Remorquage

Voiture au sol

Fig. 13 et 14

Ne peut s'effectuer que circuit hydraulique en pression.

Au cas contraire, et exceptionnellement, ne remorquer la voiture que sur de faibles distances et bon revêtement.

Par l'avant Par l'arrière Accrocher une barre à l'anneau spécialement prévu sous l'avant côté gauche.

▶ Utiliser les anneaux d'accrochage (Rep. 1).

En soulevant la voiture

Par l'avant

Fixer les crochets à chacun des bras de suspension.

Interposer un madrier sous la voiture.

- La protection du pare-chocs est assurée par le tablier de caoutchouc.

Soulever progressivement et sans à-coups.

Par l'arrière

Procéder de même en fixant les crochets sur la traverse d'essieux.

Levage

Fig. 15

Utiliser impérativement les emplacements suivants :

A Points de levage sous les roues avant et arrière.

B Points d'appui du cric > Pour changement de roue (également pour cric rouleur d'atelier).

+ D Points d'appui ► Pour levage avec pont à 2 colonnes.

C + E Points d'appui > Pour levage avec pont avec élévateur à fourche.

Opacité sur le pare-brise

Dès l'apparition d'un voile sur le pare-brise, dès que l'essuie-glace étend les dépôts formés sur le parebrise au lieu de les effacer nettement, mettre le lave-glace en fonction par impulsions successives sur le levier de commande (4 ou 5 suffisent).

Très important : Pour obtenir une qualité d'essuyage optimum :

Citroën recommande d'utiliser exclusivement l'additif concentré distribué par son réseau (Réf. Citroën ZC 9858242 U). Suivre les indications portées sur le flacon.

Nota: Cet additif ne constitue pas d'antigel. En saison froide, ajouter de l'alcool à brûler avant de compléter avec de l'eau claire. (Ex. 1 litre d'alcool pour 1 plein du bocal, assure une protection jusqu'à – 15 °C environ).

Le réseau Citroën distribue également un additif prêt à l'emploi donnant satisfaction en hiver comme en été.

L'efficacité de l'essuyage dépend également de l'état et la propreté du balai d'essuie-glace (voir page 28).

Serrures bloquées par le gel

<u>Préventivement</u> Au début de la saison froide, introduire dans les serrures une petite quantité de glycérine ou de glycol avec une burette ou un compte-gouttes.

En dépannage

 Chauffer légèrement la clé de serrure à la flamme d'une allumette ou d'un briquet, avant de la réintroduire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Généralités	40	
Moteur	42	
Transmission	44	
Installation hydraulique	44	
Suspension	46	
Freinage	47	
Direction et roues	48	
Equipement électrique	49	
Carrosserie	50	
Equipement radio	50	

Ce chapitre vous permettra de faire, si vous le désirez, plus ample connaissance avec votre voiture.

	Traction avant		BX	BX 14E -	BX 14RE	BX 16 RS - B	X 16 TRS
Puissance administrative		>	6			7	
Vitess	e maximale théorique	15	5 km/h	163 (km/h	176 km	n/h
		Pneus 145 SR 1	4 Pneus TRX	Pneus 145 SR 14	Pneus TRX	Pneus 1	RX
Vite	esse aux 1 000 tr/mn	Cou	ple 15/58	Couple	15/58	Couple 1	6/67
n km/heu	ure 1	7,18	7,16	7,19	7,16	7,76	6
	2	13,45	13,41	12,16	12,11	13,65	5
	3	20,27	20,21	18,60	18,54	20,08	8
	4	29,57	29,48	24,84	24,76	26,53	3
	5			30,89	30,80	33,97	7
	AR	7,81	7,79	7,83	7,79	7,7	1
	A vide		900 kg			950	
	Sur l'avant		54	13 kg		577	kg
	Sur l'arrière		357 kg			373 kg	
	En charge	THE ME		80 kg		1 430 kg	
	Maxi admis sur l'avant			20 kg		760	
	Maxi admis sur l'arrière			30 kg		690	
	Total roulant		2 38	30 kg		2 530	
	Remorque freinée *		1 00	00 kg		1 100	
	Remorque non freinée *		45	50 kg		475	kg
Cote	es d'encombrement	Emp	pattement	2,655 m	Largeur hors-t	out	1,660 m
		Porte-a	à-faux avant	0,822 m	Voie avant		1,410 m
		Porte-à	-faux arrière	0,753 m	Voie arrière		1,354 m
Voir page		Longue	eur hors tout	4,230 m	Hauteur hors tout : BX,	DV14 . 1 2E0	DV10 - 1 201

GÉNÉRALITÉS

41

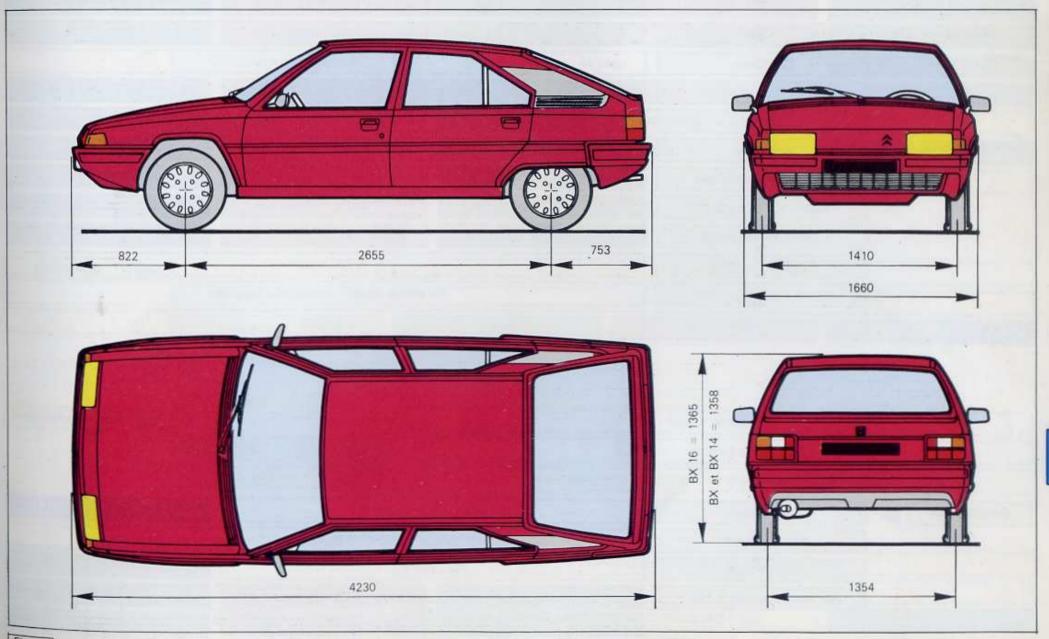


Fig. 1 Cotes d'encombrement

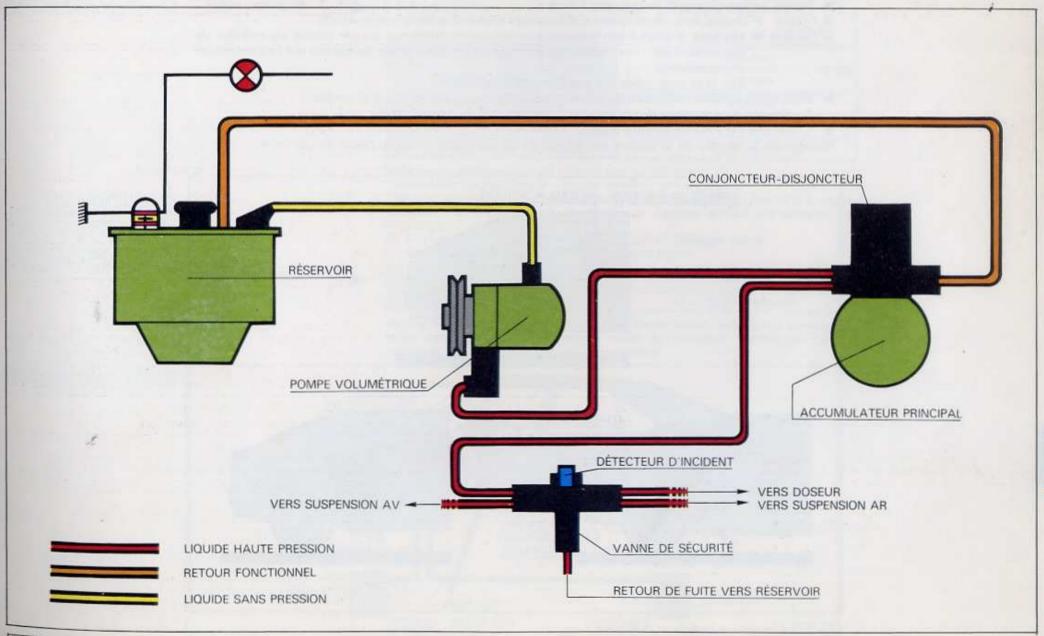
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

		BX	BX 14E - BX 14RE	BX 16 RS - BX 16 TRS	
Moteurs	Citroën	Type 150 A	Type 150 C	Type 171 A	
	Cylindres		4 en ligne	English minutes and the	
	Alésage	75 mm	75 mm	83 mm	
	Course	77 mm	77 mm	73 mm	
	Cylindrée	1 360 cm ³	1 360 cm ⁷	1 580 cm ²	
	Rapport volumétrique	9,3/1	9,3/1	9,5/1	
	Puissance maximale ISO	44,6 kW à 5 500 tr/mn	51,8 kW à 5 750 tr/mn	64,7 kW à 6 000 tr/mn	
	Couple maximal ISO	10,6 m.daN à 2 500 tr/mn	10,6 m.daN à 3,000 tr/mn	12,5 m.daN à 3 500 tr/mn	
	Régime maximal	6 200 tr/mn			
	Culasse et bloc-cylindres	En alliage léger - chemises amovibles			
	Vilebrequin		5 paliers		

Distribution Jeu	Soupapes	En tête ave	c culbuteurs	En tête sans culbuteur
	Arbre à cames		1 en tête	
	Commande	Par o	haîne	Par courroie crantée
	Jeu aux soupapes à froid	Admission : 0,10 à 0,15 mm	Admission : 0,10 à 0,15 mm	Admission : 0,15 à 0,25 mm
		Echappement : 0,20 à 0,30 mm	Echappement : 0,20 à 0,30 mm	Echappement : 0,35 à 0,45 mm

		BX	BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS	
Alimentation	Carburant	Essence super	Essence super	Essence super	
	Capacité du réservoir	44	litres	52 litres	
	Carburateur	Solex	Solex	Weber	
	Pompe à essence		Mécanique à poussoir		
V- VIII WAR	Starter	A comma	nde manuelle	Automatique	
	Filtre à air		Sec à capacité		
Graissage			Sous pression		
Graissage	Filtre à huile	Cartouche interchangeable			
	Capacité en huile	4,5 litres	5 litres	5 litres	
		*	- 2		
froidissement			Eau + antigel		
	Capacité du circuit	6,5 litres (y compris chauffage)			
Ventilateur		A entraîne	ement électrique, commandé par the	ermocontact	
3-28-1					
Allumage		Tr	ansistorisé à déclenchement magné	tique	
Allumage	Ordre d'allumage	Tr	ansistorisé à déclenchement magné 1 - 3 - 4 - 2	tique	

Transmission	Embrayage		BX	BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS
			Di	sque unique fonctionnant à :	sec
			Disque ∅	180 mm	Disque ⊘ 200 mm
				Ressort diaphragme	
				Commande mécanique	
	Boîte de vitesses, renvoi et différentiel		Boîte à 4 ou 5 Comma	o vitesses synchronisées, san unde mécanique par levier au	s prise directe ⁹ plancher
	Rapports de démultip	lication	Couple 15/58	Couple 15/58	Couple 16/67
		1 ^{er}	0,0665	0,0665	0,0721
		2°	0,1246	0,1125	0,1268
		3*	0,1877	0,1722	0,1865
		4°	0,2738	0,2299	0,2464
		5°		0,2860	0,3155
		AR	0,0724	0,0724	0,0716
	Joints de transmiss	sion	Hor Tripode	mocinétiques RZEPPA côté ro es coulissants en sortie de dif	oues férentiel
Installation hydraulique	Pompe		Volumétrique 5 pistons entraînée par courro		courroies
	Capacité du réservoir à la	a vidange		4 litres environ	
	Volume de l'accumulateu	r principal	0,4 litre		
	Pression maximale de l'acc	cumulateur		175 bars	
			Avertisse	ur lumineux du niveau mini d	e « LHM »



- ▶ Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.
- A l'avant ▶ Essieu avec bras inférieur de guidage relié à une barre stabilisatrice.

Les bras sont reliés par une barre stabilisatrice.

- Ensembles sphères/cylindres de suspension hydropneumatique avant et arrière. Equilibrage automatique des pressions du système d'un même essieu.
- ► Correcteurs d'assiette automatiques.

Réglage de la hauteur de la voiture au-dessus du sol par commande au poste de conduite.

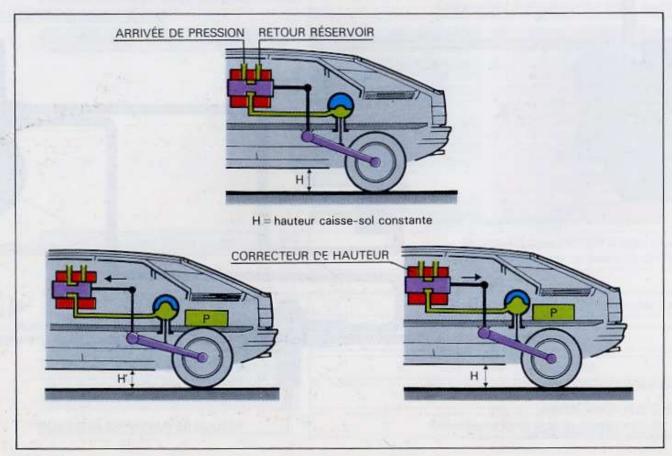


Fig. 3 Correction d'assiette

Frein principal

Disques à l'avant et à l'arrière. Pression hydraulique dirigée sur :

– deux étriers flottants comportant un piston à l'avant

– deux étriers fixes comportant deux pistons opposés à l'arrière

Diamètre disques AV	Ø 266 mm
Diamètre disques AR	Ø 224 mm
Diamètre pistons AV	Ø 50 mm
Diamètre pistons AR	Ø 30 mm
Surface totale du frein	208 cm ²

Rattrapage automatique de l'usure des garnitures.

Commande hydraulique ► liquide mineral vert « LHM ».

Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie. Limitation automatique du freinage sur l'essieu arrière en fonction de la charge.

Voyant de pression minimale du circuit de freinage avant.
 Voyant d'usure des plaquettes de freins avant.

Frein secondaire

Surface totale du frein	140 cm ²
Rapport des bras de levier	247,5/27,5 environ

Action mécanique sur les disques des roues avant. Mâchoires communes avec freins avant. Commande à main au plancher. Rattrapage de jeu automatique par action sur le frein principal.

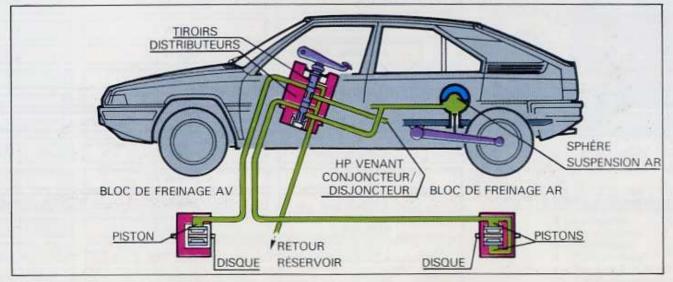
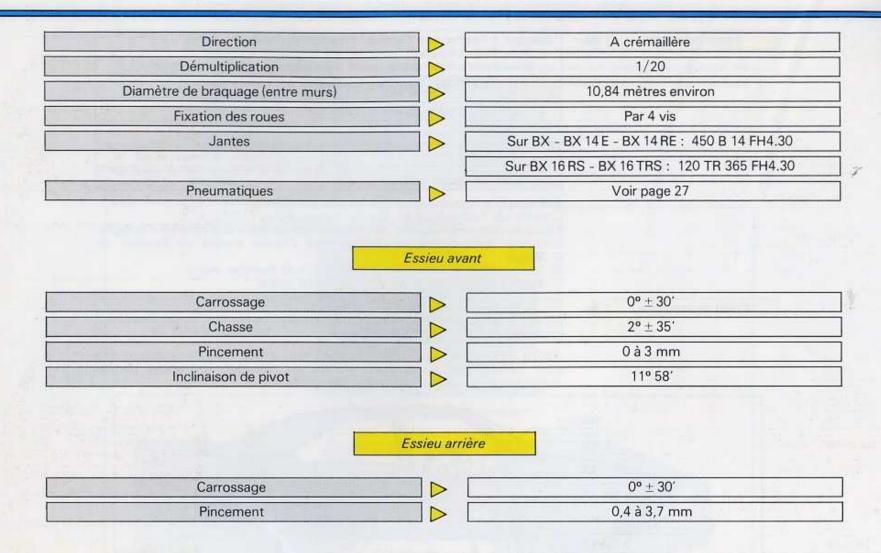


Schéma de freinage



Tension	12 volts		
	BX - BX 14 E - BX 14 RE	BX 16 RS - BX 16 TRS	
Batterie	175/35 Ah L1	225/45 Ah L2	
Alternateur			
Puissance	750 v	vatts	
Début de charge	500 tr/mi	n moteur	
Démarreur	14, 4 -		
Puissance	700/740) watts	
Bougies	AC-C 42 LTS Champion BN 9 Y Marchal SC - GT 34,5 H	AC-C 42 LTS Champion BN 7 Y	
Lampes			
Projecteurs	55/60 watts	H 4	
Lanternes avant	5 watts	R 19/5	
Clignotants avant	21 watts	P 25/1	
Lanfernes arrière	5 watts	R 19/5	
Clignotants arrière	21 watts	P 25/1	
Eclaireurs plaque de police	5 watts	R 19/5	
Feux de stop	21 watts	P 25/1	
Feux de recul	21 watts	P 25/1	
Feux arrière de brouillard	21 watts	P 25/1	
Plafonniers	7 watts	navette	
Eclaireur de coffre	5 watts	C 11	
Lecteur de carte	7 watts	navette	

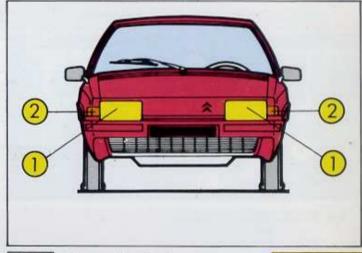


Fig. 5 Eclairage/signalisation Avant

1 - Projecteurs et lanternes 2 - Clignotants

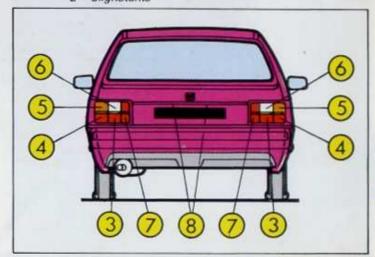


Fig. 6 Eclairage/Signalisation Arrière

- 3 Lanternes 4 Feux de stop 5 Clignotants 6 Feux de recul

- 7 Feux de brouillard
- 8 Eclaireurs plaque de police

Carrosserie

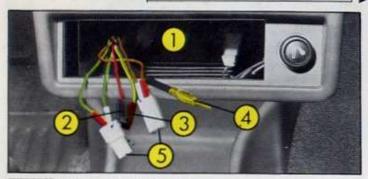


Fig. 7 Branchement auto-radio

- 1 Emplacement du poste
- 2 Alimentation auto-radio
- 3 Masse auto-radio
- 4 Coaxial d'antenne
- 5 Connecteurs de haut-parleurs

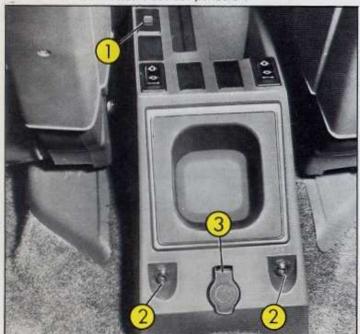


Fig. 8 Equipement radio-accessoires

- 1 Répartition du son avant/arrière
- 2 Prise de casques
- 3 Prise de courant 12 volts

E-dis-		
Berline	5 places, y compris le conducteur	
Carross. autoporteuse	4 portes latérales - 1 porte arrière	
Glaces	Descendantes sur toutes les portes latérales	
Surface vitrée	2,98 m² (3,04 m² sur BX 16 TRS)	
Serrures	Dispositif de sécurité pour blocage en cas de choc	
	Dispositif de sécurité aux portes arrière, permettant d'interdire l'ouverture de l'intérieur	
Porte arrière	A équilibrage automatique lors de l'ouverture	
Volume du coffre	Sous tablette ► 444 dm³	
	Total banquette AR rabattue ► 1 455 dm³	
	A hauteur des glaces banquette AR rabattue ▶ 907 dm¹	

Equipement radio

Branchement

Fig. 7

- (Rep. 2) Alimentation auto-radio (+ 12 volts). Connecteur couleur noire.
- (Rep. 3) Masse auto-radio. Connecteur couleur marron.
- (Rep. 4) Coaxial d'antenne.
- (Rep. 5) Connecteurs de haut-parleurs : fils verts
- voie côté gauche
- fils marrons
- voie côté droit
- repères blancs ► bornes HP repères rouges ► bornes HP +

Accessoires

Fig. 8

- (Rep. 1) Commande de répartition du son avant/arrière.
- (Rep. 2) Prises de casques.
- (Rep. 3) Prise de courant accessoires 12 volts.

Caractéristiques

- Puissance admise de l'équipement radio : 2 × 20 watts efficaces.
- Prises casques : « Jack » 6,35 stéréo.
- Prise de courant : 12 volts. 10 ampères. (Nota : la prise mâle n'est pas livrée avec la voiture, elle est disponible chez votre agent Citroën.)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Rodage, révision, garantie	52
Conduite et Coût d'utilisation	52
Charge remorquable	53
Chargement	53
Identification du véhicule	53
Déplacements à l'étranger	54
Pièces de rechange	59

Nous attirons particulièrement votre attention sur les paragraphes « Rodage » et « Révision et garantie ».

Si vous vous déplacez à l'étranger, les traductions en quatre langues des préconisations de ravitaillement peuvent vous être utiles auprès des stations-service.

Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser les vitesses indiquées en première page, soit un régime maximal d'environ 4 000 tr/mn. Eviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler normalement qu'au-delà de 2 000 km. Eviter également pendant cette période :

- les accélérations trop brusques,
- les freinages trop énergiques (les garnitures doivent être rodées),
- les longs parcours à régime constant,
- l'essoufflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis à la livraison, un « Guide d'Entretien » comportant notamment une « Carte de Garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ». Entre les 1 000 et 1 500 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur présentation de ce Guide d'Entretien.

Seules, les fournitures sont facturées. L'agent conserve le certificat de révision et vise la carte de garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la garantie.

Influence de la conduite sur le coût d'utilisation

La façon de conduire intervient dans le coût d'utilisation d'une voiture, particulièrement en ce qui concerne les dépenses de carburant, d'huile et de pneumatiques. Les frais d'utilisation augmentent notamment avec : la vitesse, les accélérations et les freinages trop nombreux ou trop énergiques, l'utilisation fréquente et prolongée des rapports inférieurs de la boîte de vitesses, les mouvements inutiles de la pédale d'accélérateur, les pneumatiques gonflés à des pressions incorrectes, l'oubli du starter en position « tiré », les virages pris à grande allure.

La consommation d'huile, très variable suivant l'utilisation de la voiture, est également très influencée par le rodage du moteur et il est recommandé d'être très attentif à ce point ainsi qu'aux consignes de vidanges du Guide d'Entretien.

Charge remorquable

Les poids tractables maximaux autorisés par Citröen pour ces véhicules, en France, sont les suivants :

- Remorque sans frein
 ► BX BX 14 E BX 14 RE = 450 kg
 - ▶ BX 16 RS BX 16 TRS = 475 kg
- Remorque avec frein
 ▶ BX BX 14E BX 14RE = 1 000 kg
 - ► BX 16 RS BX 16 TRS = 1 100 kg

Dans chaque pays, il est impératif de respecter les charges remorquables admissibles par la législation locale. Pour connaître les possibilités de remorquage de votre véhicule et son poids total roulant admissible, consulter votre agent Citroën.

Chargement

Lors d'un chargement d'objets lourds et compacts, ne pas oublier :

- D'en répartir la charge, pour éviter un déséquilibre sur l'essieu arrière.
- D'arrimer convenablement cette charge pour en éviter tout déplacement ou projection brusques, en particulier vers les sièges avant, en cas de freinage puissant ou subit.

Identification

Emplacements

Plaque construct	teu
Marque à froid	
Plaque moteur	

Sous capot, sur passage de roue avant, côté droit.

Sur passage de roue, dans la gouttière de l'aile côté droit.

Sur la partie inférieure gauche sur BX, BX 14 E et BX 14 RE, sur la partie supérieure droite sur BX 16 RS et BX 16 TRS.

Année modèle

Sous l'interrupteur de feuillure côté conducteur - Par un marquage au tampon encreur.

Renseignements

Plaque constructeur >

Le numéro d'identification.

Le poids total en charge.

Le poids total roulant autorisé.

Le poids maximal sur l'essieu avant.

Le poids maximal sur l'essieu arrière.

Marque à froid

Le type du véhicule.

La série.

Le numéro dans la série du type.

Plaque moteur

Le type du moteur.

Le numéro de fabrication.

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

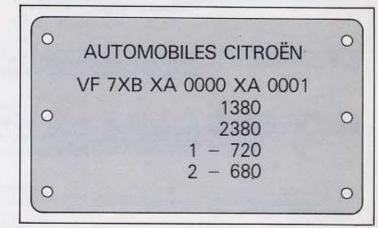
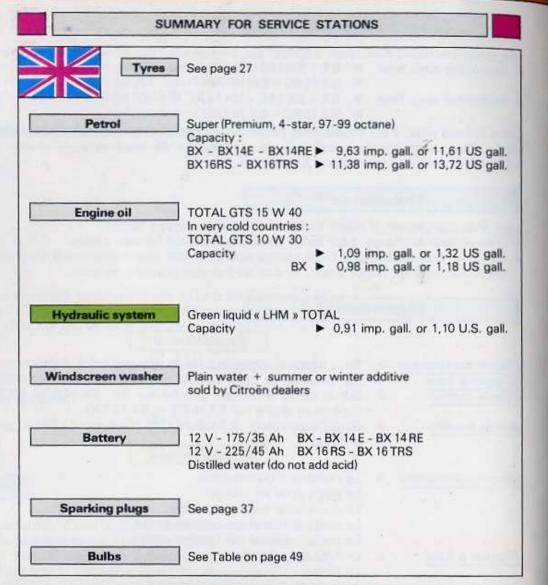


Fig. 1 Plaque constructeur (exemple)

MERKBLATT FUR PFLEGE- UND WARTUNGDIENST Reifen Siehe auf Seite 27 Kraftstoff Super Fassungsvermögen ▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 I ▶ BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 I Motoröl TOTAL GTS 15 W 40 In sehr kalten Ländern nür : TOTAL GTS 10 W 30 Fassungsvermögen ► 5 I (BX 4,5 I) Hydraulische Anglage Grüne Flüssigkeit « LHM » TOTAL Fassungsvermögen ▶ 4.21 Scheibenwascher Wasser + durch Citroën netz Verkaufter Sommer = oder Winterzusatz 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE Batterie 12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS Destilliertes Wasser (keine Säure) zufüllen Zündkerzen Siehe auf Seite 37 Glühbirnen Siehe Tabelle auf Seite 49



N'oubliez pas de demander à votre assureur la carte verte internationale.

Elle évitera des frais à l'entrée des pays où l'assurance est obligatoire et elle peut éviter de graves complications en cas d'accident dans les autres pays.

Elle n'est toutefois valable que dans les pays couverts par le contrat d'assurance (voir les limites géographiques au chapitre « Conditions générales » de votre police).

PROMEMORIA PER LA STAZIONE DI SERVIZIO MEMENTO PARA LA ESTACION SERVICIO Pneumatici Vedere pagina 27 Neumaticos Ver pagina 27 Carburante Super Combustible Super ▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 I ▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 I Capacità Capacidad ▶ BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 I ▶ BX 16 RS - BX 16 TRS = 52 I TOTAL GTS 15 W 40 Olio motore Aceite motore TOTAL GTS 20 W 50 In regioni molto fredde: En muy frias comarcas: TOTAL GTS 10 W 30 TOTAL GTS 20 W 50 Capacità ▶ 51 (BX 4.51) Capacidad ► 51 (BX 4.51) Liquido verde « LHM » TOTAL Impianto idraulico Circuito hidraulico Liquido verde « LHM » TOTAL Capacità ▶ 4.21 Capacidad ▶ 4.21 Lavacristallo Acqua + additivo per l'estate o l'inverno, Lava parabrisa Agua clara + aditivo para estio o invierno venduto dalla rete commerciale Citroën vendido por Citroën concesionarios 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE Batteria Bateria 12 V - 175/35 Ah BX - BX 14 E - BX 14 RE 12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS 12 V - 225/45 Ah BX 16 RS - BX 16 TRS Acqua distillata (non aggiungere acido) Agua distilada (nunca agregar acido) Candele Vedere pagina 37 Bujias Ver pagina 37 Lampade Vedi tabella pagina 49 Bulbs Ver tablero pagina 49

Si vous vous rendez dans un pays où le sens de circulation est à gauche, consultez auparavant votre agent Citroën au sujet des projecteurs « Code ».

Dans certains pays, une caution importante peut être exigée à la suite d'un accident corporel. Il existe des contrats d'assurance qui couvrent ce risque.

Δ	Accumulateurs (v. batterie)	22.24	Clignotants	16-35	Entertion	21
1	Aération		Climatisation	18	Entretien	17-28
	Alerte (voyants d')	9	Coffre arrière	4	Etranger (déplacements à l')	54
	Allume-cigares	20	Combiné antivol-contact-démarreur.	12	Luanger (deplacements a 17	54
	Ampoules (remplacement)	24 25	Commutateur d'éclairage	17		
	Antivol	12	Compteurs	8 F		ARREST MAN
	Appels de phares	17	Compte-tours électronique	8 1	Feux clignotants	16-35
	Avertisseur sonore	16	Consommations (carburant, huile,	0	Freins	14-47
	Attorioscal Solloid	10	pneumatiques)	52	Fusibles	36
			Contact	12		
1			Contrôles avant départ do			
В	Batterie (niveau)		Correcteur de hauteur	14-46 G	Garantio	52
	Batterie (entretien)	26			Garde au sol (réglage)	14
	Batterie (remplacement)	37	Conduite of soft d'alliania	40	Garnitures (nettoyage)	30
	Boîte à fusibles	36	Conduite et coût d'utilisation	52	Garnitures de freins (usure)	15
	Boîte de vitesses	44			Glaces (nettoyage)	28-30
	Bougies	37			Goudron (taches)	29
			D Dégivrage	19		
			Démarrage	13		
C	Cadrans de bord	8	Déplacements à l'étranger	54 H	Huile moteur (niveau)	22-24
1	Capacités dos	notice	Désembuage	19	Huile moteur (voyant)	8
П	Capot moteur	5	Détachage des garnitures	30	Hydraulique (liquide « LHM »)2	2-24-37
	Caractéristiques techniques	39	Dimensions principales	40	Hydraulique (voyant de contrôle)	8
	Carburant (jauge)	8	Direction	48	Hydraulique (installation)	45
1	Carrosserie (caractéristiques)	50	Distances d'arrêt	15		
ı	Carrosserie (entretien)	28	Dossier (inclinaison)	10		
	Ceintures de sécurité	11-30		1	Identification du véhicule	53
L	Cendriers	20		1	Incidents	31
	Changement de roue	33			Indicateurs de direction	16-35
	Changement de vitesses	14	E Eau (radiateur, batterie, lave-glace)	22-24	Indicateur de vitesse	8
	Charge batterie (indicateur)	8	Eclairage extérieur	17-34	Installation électrique	49
	Charge remorquable	53	Eclairage intérieur	20-35	Installation hydraulique	45
	Chargement	53	Electrodes (écartement)	37	Instruments de bord	6-8
1	Châssis (numéro)	53	Embrayage	44		
	Chauffage	18	Equipement radio	50		
	Clés	4	Eraflures à la peinture	29 J	Jauge de carburant	8

INDEX ALPHABÉTIQUE

Lampes (templacement) 34-35 Alampes (tableau) 49 Plaque constructeur 53 Alampes (tableau) 49 Plaque constructeur 53 Alampes (tableau) 49 Plaque constructeur 53 Plaque moteur 64 Plaque 54 Plaq	1	2 2	NEW YORK	81 1 1 1 1			
Lavage de la carrosserie. 28 Lave-glace (commande). 17 Lave-glace (remplissage). 22-24-38 Plexiglas (nettoyage). 28 Plexiglas (nettoyage). 27 Tachymétre. 38 Tachymétre. 39 Tachymétre. 38 Tachymétre. 38 Tachymétre. 38 Tachymétre. 38 Tachymétre. 38 Tachymétre. 39 Tachymétre. 38 Tachymétre. 39 Tachymétre. 38 Tachymétre. 39 Tachymétre. 30	L		A STATE OF THE STA		7		
Lave-glace (commande)							
Lave-glace (remplissage) 22-24-38 Levier des vitesses	-						
Deviser des vitesses			217			Tachymètre	100
Liquide vert « LHM »			2-24-38				
Lunette arrière (chauffage) 17 Lunette arrière (nettoyage) 30 Pression de conduite 10 Pression d'huile moteur 8 Pression hydraulique 8 Pression des pneumatiques 27							27
Lunette arrière (nettoyage). 30 Pression d'huile moteur 8 Pression d'huile moteur 9 Pression d'huile pression d'huile moteur 9 Pression d'huile pression d'huile moteur 9 Pression d'huile moteur 9 Pression d'huile moteur 9 Pression d'huile		Liquide vert « LHM » 2	2-24-37		4		19
Lustrage. 29		Lunette arrière (chauffage)	17	Position de conduite	10	Transmission	44
M Manivelle démonte-roue	L	Lunette arrière (nettoyage)	30	Pression d'huile moteur	8		
M Manivelle démonte-roue 33 U Usure des freins AV 15 Marche arrière 14 R Radiateur 26 Marque à froid 53 Remorquage du véhicule 38 Mise en route du moteur 13 Remorquage par le véhicule 53 Montre électrique 8 Remplacement de la batterie 37 Moteur (caractéristiques) 42 Remplacement d'un bougie 37 Remplacement d'un lampe 34-35 Verrouillages 4 Metour (plaque) 53 Remplacement d'un fusible 36 Remplacement d'un lampe 34-35 Vitesses (commande) 14 Nettoyage des vitres 28 Rétroviseurs 10 Niveaux (vérifications et appoints) 22-24 Révision aux 1 000 km 52 Niveaux (vérifications et appoints) 22-24 Rodage 52 Numéro de châssis 53 Roues (remplacement) 33 Numéro de moteur 53 Roues (permutation) 27 Phares (commande) <t< td=""><td></td><td>Lustrage</td><td>29</td><td>Pression hydraulique</td><td>8</td><td></td><td></td></t<>		Lustrage	29	Pression hydraulique	8		
Marche arrière				Pression des pneumatiques			
Marche arrière 14 R Radiateur 26 Marque à froid. 53 Remorquage du véhicule 38 Mise en route du moteur 13 Remorquage par le véhicule 53 Moteur (caractéristiques) 42 Remplacement d'un bougie 37 Moteur (plaque) 53 Remplacement d'un bougie 37 Remplacement d'un lampe 34-35 Vérrications avant départ dos notice Remplacement d'un lampe 34-35 Vitesses (commande) 14 N Nettoyage des vitres 28 Retouches de peinture 29 Vitres (nettoyage) 28 Nettoyage des garnitures 30 Rétroviseurs 10 Voyants de contrôle 8 Niveaux (vérifications et appoints) 22-24 Révision aux 1 000 km 52 Rodage 52 Numéro de châssis 53 Roues (remplacement) 33 Roues (permutation) 27 Phares (commande) 17 Sièges 10 Signal de détresse 16	1				1		
Marque à froid. 53 Mise en route du moteur 13 Montre électrique 8 Moteur (caractéristiques). 42 Moteur (plaque) 53 Remplacement d'une bougie 37 Remplacement d'une lampe 34-35 Remplacement d'une roue 33 Remplacement d'une roue 33 Notetoyage des vitres. 28 Nettoyage des garnitures 30 Niveaux (vérifications et appoints). 22-24 Niveau de carburant (jauge) 8 Numéro de châssis 53 Numéro de moteur 53 Numéro de moteur 53 Remplacement d'une vérifications et appoints). 23 Remplacement d'une roue 33 Numéro de moteur 53 Remplacement d'une roue 33 Numéro de châssis 53 Numéro de moteur 53 Roues (remplacement). 33 Numéro de moteur 53 Roues (remplacement). 27 Phares (commande). 17 Phares (remplacement des ampoules). 36 Phares (remplacement des ampoules). 36 Phares (remplacement des ampoules). 36 Pièces de rechange. 59 Remorquage du véhicule. 53 Remorquage par le véhicule. 53 V Ventilation 19 Vérifications avant départ dos notice Verrouillages (viresses (commande). 14 Vitres (nettoyage). 28 Voyants de contrôle	M	Manivelle démonte-roue	33			Usure des pneumatiques	27
Marque à froid. Mise en route du moteur 13 Remorquage du véhicule 8 Remorquage par le véhicule 53 Remolacement de la batterie 53 Moteur (caractéristiques) 42 Remplacement d'une bougie 53 Remplacement d'une lampe 54 Remplacement d'une lampe 55 Remplacement d'une lampe 56 Remplacement d'une lampe 57 Remplacement d'une lampe 58 Remolacement d'une lampe 59 Remplacement d'une lampe 50 Remplacement d'une lampe 50 Remplacement d'une lampe 51 Remplacement d'une lampe 52 Remplacement d'une lampe 53 Retouches de peinture 54 Vértifications avant départ 69 Vitres des vitres des moteur 70 Verrouillages 71 Vérrouillages 72 Verrouillages 73 Vérrifications avant départ 73 Vérrouillages 74 Vérrouillages 75 Verrouillages 76 Verrouillages 76 Verrouillages 76 Verrouillages 77 Verrouillages 78 Verrifications avant départ 78 dos notice 78 Verrouillages 78 Verrouillages 78 Verrifications avant départ 78 dos notice 78 Verrifications avant départ 79 Verrouillages 79 Verrouillages 79 Verrouillages 70 Verrouil		Marche arrière	14 R	Radiateur	26	The second second second	
Montre électrique 8 Moteur (caractéristiques) 42 Remplacement de la batterie 37 Ventilation 19 Vérifications avant départ		Marque à froid	53	Remorquage du véhicule	38		
Moteur (caractéristiques) 42 Moteur (plaque) 53 Moteur (plaque) 53 Moteur (plaque) 53 Note (plaque) 54 Note (plaque) 54 Note (plaque) 54 Note (plaque) 55 Note (plaque) 54 Note (pl		Mise en route du moteur	13	Remorquage par le véhicule	53	/ Manadianian	10
Moteur (caracteristiques) 42 Moteur (plaque) 53 Moteur (plaque) 53 Remplacement d'un fusible 36 Remplacement d'un fusible 36 Remplacement d'un elampe 34-35 Remplacement d'un roue 33 Remplacement d'un roue 33 Remplacement d'un lampe 34-35 Remplacement d'un roue 33 Remplacement d'un roue 33 Remplacement d'un lampe 34-35 Remplacement d'un lampe 34-35 Remplacement d'un lampe 34-35 Remplacement d'un fun fusible 36 Remplacement d'un lampe 34-35 Retrouches de peinture 29 Rétroviseurs 10 Révision aux 1 000 km 52 Rodage 52 Roues (remplacement) 33 Roues (remplacement) 35 Rou		Montre électrique	8	Remplacement de la batterie	37		
Moteur		Moteur (caractéristiques)	42	Remplacement d'une bougie	37	The state of the s	
Remplacement d'une lampe			53		36		7/1
Remplacement d'une roue			1,700		34-35		1000
Nettoyage des vitres	4				33		
Nettoyage des garnitures	N	Nettoyage des vitres	28			Voyants de contrôle	8
Niveaux (vérifications et appoints). 22-24 Niveau de carburant (jauge). 8 Numéro de châssis 53 Numéro de moteur 53 Numéro de châssis 53 Numéro de moteur 53 Numéro de moteur 53 Numéro de moteur 53 Numéro de moteur 53 Numéro de châssis 53 Numéro de c	1		1,000		10		
Niveau de carburant (jauge). 8 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Noues (remplacement) . 33 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de châssis . 53 Numéro de moteur . 53 Numéro de mot			22-24		10000		
Numéro de châssis		The state of the s					
Permutation des roues 27 Sièges 10 Phares (commande) 17 Signal de détresse 16 Phares (réglages) 36 Signalisation 16 Phares (remplacement des ampoules) 36 Soupapes (jeux) 42 Pièces de rechange 59 Starter 12 TABLE DES MATIÈRES : page 2 TABLE DES MATIÈRES : page 2 Les descriptions et figures sont données sans engagement. Automobiles Citroèn se réserve le droit de mettre		CLOSE CONTRACTOR OF CONTRACTOR					
Pare-soleil					10/0	TABLE DES MATIERES : pag	je 2
Permutation des roues							
Phares (commande) 17 Signal de détresse 16 Les descriptions et figures sont données sans engagement. Phares (réglages) 36 Signalisation 16 Phares (remplacement des ampoules). 36 Soupapes (jeux) 42 Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente potice.	P		1000		4-38		
Phares (réglages) 36 Signalisation 16 engagement. Phares (remplacement des ampoules). 36 Soupapes (jeux) 42 Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente potice.					1000		
Phares (réglages) 36 Signalisation 16 engagement. Phares (remplacement des ampoules). 36 Soupapes (jeux) 42 Pièces de rechange 59 Starter 12 engagement. Automobiles Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre		1000	11101			Les descriptions et figures sont données	sans
Pièces de rechange	-		60.00			engagement.	
Starter			0.00				
Plafonnier			59	Starter	12		ettre
		Plafonnier	20-35	Suspension	46	TO SECTION SECURITION OF SECUR	

PIÈCES DE RECHANGE

Toute pièce de rechange Citroën d'origine est une exclusivité de la marque.

Il est de l'intérêt même de l'utilisateur, pour sa sécurité et la Garantie, de refuser toute autre pièce. En effet, le montage de pièces ou d'organes autres que d'origine pourrait éventuellement entraîner la responsabilité pénale au cas où il en résulterait une non conformité à la réglementation prescrite par le « Code de la Route », notamment en ce qui concerne la sécurité, l'anti-pollution, l'anti-parasitage et le niveau sonore des véhicules automobiles.

Un tel montage priverait, en outre, l'utilisateur de tout recours envers le constructeur. Sont plus particulièrement en cause :

- · les éléments liés au freinage,
- · les équipements d'éclairage-signalisation,
- · les équipements moteur,
- le système d'échappement,
- les pièces de direction, de structure et suspension.

Imprimé en FRANCE • MAULDE ET RENOU
Illustrations COMIDOC France

POURQUOI CITROËN PRÉFÈRE TOTAL

► Les développements technologiques appliqués aux différents organes des véhicules automobiles rendent de plus en plus nécessaire une collaboration étroite entre les services techniques des constructeurs d'automobiles et les laboratoires des sociétés pétrolières.

La collaboration entre Citroën et Total, qui a débuté en 1964, a été concrétisée en 1967 dans la formule :

« CITROËN PRÉFÈRE TOTAL »



- ▶ Depuis cette époque, ce sont des dizaines de milliers d'heures qui ont été consacrées aux recherches et aux essais en commun, tant en laboratoire que sur routes.
- Ces recherches et essais continuent: ils ont permis la mise au point de produits répondant aux conditions optimales requises par Citroën pour ses véhicules; ils en permettront la constante amélioration: huiles moteur en premier lieu, mais aussi fluides de suspension hydropneumatique, liquides pour transmissions automatiques, liquide de freinage, huiles de boîtes de vitesses, antigel pour circuits de refroidissement, etc.
- Les années de collaboration passées, ainsi que le programme de collaboration engagé, matérialisent le souci permanent de Citroën d'assurer aux véhicules de sa marque les meilleures conditions de fonctionnement et d'entretien; ils sont pour vous, utilisateurs de nos véhicules, la garantie d'obtenir chez TOTAL des produits très performants : vous trouverez leurs désignations dans la présente notice d'emploi.

AUTOMOBILES CITROËN

Société anonyme régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les Sociétés Commerciales

62, boulevard Victor-Hugo, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex R.C.S. Nanterre B 642 050 199 SIRET 642 050 199 00644

MEMENTO STATION-SERVICE

Déplacements à l'étranger voir page 54

Réf.: 83 XB-X-B

XB-XA - XB-XD - XB-XB

11/20			BX - BX 14 E - BX 14 RE BX 16 RS - BX 16 TRS
Pneumatiques .	1	Michelin Tubeless	Pressions en bars AV AR RS AV AR RS
		#	145 SR 14 MX (ou XZX) 1,9 2 2,2
			170/65 R 365 TRX 1,9 2,1 2,3
		Autres montes : voir page 27.	1,0 2,1 2,5
Carburant	1	Essence super	
*		Capacité du réservoir	► BX - BX 14 E - BX 14 RE = 44 litres BX 16 RS - BX 16 TRS '= 52 litres
Huile moteur		TOTAL	GTS 15 W 40 ou GTI route et ville 10 W 30
		TOTAL	GTI route et ville 10 W 30 en régions très froides
		Capacité	► 5 litres sur BX 14 E, BX 14 RE, BX 16 RS, BX 16 TRS 4,5 litres sur BX
Huile boîte de vitesses sur BX 16 RS et BX 16 TRS	>	TOTAL	TRANSMISSION TM MULTIGRADE Capacité = 1,5 litre
Graissage général		TOTAL	Multis 2
Installation hydraulique		TOTAL	LHM Liquide minéral vert
		Capacité du circuit	► 4 litres environ
Lave-glace		Eau claire	Additionnée du produit été/hiver distribué par le réseau Citroën. Réf. : ZC 9858242 U
		Capacité des réservoirs	Avant = 3 litres Arrière = 3 litres Voir page 38
Batterie		Eau distillée	Ne pas ajouter d'acide
		Références	▶ BX - BX 14 E - BX 14 RE = 12 volts 175/35 ampères/heure
			BX 16 RS - BX 16 TRS = 12 volts 225/45 ampères/heure
Bougies	\	Moteur 1360 cm³ : AC-C 42	BX 16 RS - BX 16 TRS = 12 volts 225/45 ampères/heure LTS - CHAMPION BN 9 Y - MARCHAL SC - GT 34,5 H
Bougies]▶	Moteur 1360 cm³ : AC-C 42 Moteur 1580 cm³ : AC-C 42	LTS - CHAMPION BN 9 Y - MARCHAL SC - GT 34,5 H

Niveaux

Batterie Carburant Huile moteur/boîte Lave-glace LHM

Fonctionnement

Appels de phares Avertisseur sonore Clignotants Voyants d'alerte Eclairage extérieur Stops - voyants de contrôle

Divers

Ceintures de sécurité Garde au sol Orientation rétroviseurs Pression pneumatiques
Réglage sièges
Position filtre à air sur BX.
BX 14 E. BX 14 RE.